



SOCIETE CENTRALE CANINE

**ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE CENTRALE CANINE**

VENDREDI 24 AVRIL 2009

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

S O M M A I R E

INTRODUCTION

| | |
|---|----|
| I - L A C Y N O P H I L I E | 2 |
| A) F O N C T I O N N E M E N T D E L A S O C I E T E C E N T R A L E C A N I N E..... | 2 |
| B) F O N C T I O N N E M E N T D E S C O M M I S S I O N S | 9 |
| II - L E F I C H I E R N A T I O N A L C A N I N | 16 |
| III - L E S R E L A T I O N S E X T E R I E U R E S | 17 |
| A) L E M I N I S T E R E D E L ' A G R I C U L T U R E | 17 |
| B) L A F N S E A..... | 23 |
| C) L A F E D E R A T I O N N A T I O N A L E D E S C H A S S E U R S | 24 |
| D) L E M I L I E U V E T E R I N A I R E – L E S E C O L E S V E T E R I N A I R E S..... | 24 |
| E) L E S S O C I E T E S D E P R O T E C T I O N A N I M A L E..... | 25 |
| F) L E S I N S T A N C E S I N T E R N A T I O N A L E S | 25 |
| IV - L E S F O R M A T I O N S | 26 |
| V - C O M M E N T A I R E S S U R L E S E V E N E M E N T S | |
| C Y N O P H I L E S | 30 |

CONCLUSION

I N T R O D U C T I O N

L'année 2008 a été une année riche en évènements pour la cynophilie et par conséquent pour la Société Centrale Canine :

- Les commissions sont en pleine évolution et progression ; Elles travaillent en toute indépendance. Les comptes-rendus des Présidents de commissions joints au présent rapport en sont une expression vivante.
- La SCC a poursuivi ses efforts relationnels vis-à-vis de l'extérieur, que ce soit en direction de l'International, avec des liens renforcés avec la FCI et sa section Europe, de nos éleveurs ou encore de nos partenaires institutionnels. A ce titre, et pour répondre à des attentes fortes tant des pouvoirs publics que des publics concernés, la SCC a accentué en 2008 ses actions de formation. Dès le 1^{er} septembre 2009, nous pourrons aller encore plus loin, avec la livraison, au rez-de-chaussée de notre siège, d'une salle de formation moderne de 80 places ouverte au plus grand nombre.
- De même, la SCC a renforcé sa présence et son image dans les grands évènements cynophiles régionaux, nationaux et internationaux.
- Enfin, sous le contrôle du Comité, la SCC a poursuivi à grands pas la professionnalisation et la modernisation de son siège administratif : poursuite des travaux de l'immeuble, modernisation des outils informatiques et du Fichier National Canin, formation et professionnalisation intensive de l'ensemble des personnels. Pareillement, et conformément à la décision de son Assemblée Générale 2008, la SCC a créé une EURL qui devrait permettre, à brève échéance, de développer le lectorat de sa « *Revue de la Cynophilie Française* ».

Le monde change, la Société Centrale Canine se doit d'évoluer et se moderniser pour répondre aux attentes et aux exigences de ses différents publics, tout en se différenciant et en affirmant ses valeurs et idéaux associatifs historiques. C'est dans ce sens que le Conseil d'Administration et le Bureau se sont engagés tout au long de cette année 2008.

I - L A C Y N O P H I L I E

A) FONCTIONNEMENT DE LA SOCIETE CENTRALE CANINE

1) Le Service Production

Inscriptions provisoires au Livre des Origines Français (LOF)

L'objectif de la régionalisation mise en place au 1^{er} janvier 2008 a été atteint :

- Délai de traitement des dossiers complets rapide (J+2)
- Contacts facilités, tant pour les éleveurs que pour les collaboratrices de la SCC qui règlent désormais par téléphone ou par mail les petits problèmes courants, ce qui évite les échanges de courriers parfois longs et fastidieux.

Ceci pour la satisfaction de nos éleveurs.

Le service Production a mis en place depuis fin juillet 2008, un rappel automatique (informatisé sous forme de courrier) aux éleveurs n'ayant pas envoyé la demande d'inscription au terme des 6 mois impartis par le règlement. Ces relances ont permis, en 2008, le « rattrapage » de 5000 chiots. Il est d'ailleurs prévu que ces relances s'étendent bientôt aux déclarations de saillie non suivies de déclarations de naissance.

Statistiques 2008

| | Quantité |
|---|-----------------|
| Chiots inscrits au LOF | 188 271 |
| Dossiers ouverts (Papiers et Web) | 51 534 |
| Dossiers Affixes saisis | 1 637 |
| Duplicata certificats de naissance délivrés | 1 235 |
| Exports pédigrées délivrés (Hors DIP) | 482 |

Statistiques LOF Courriers entrant : 1^{er} trimestre 2008 & 2009

| Courriers entrant LOF | 1^{er} trimestre 2008 | 1^{er} trimestre 2009 |
|----------------------------------|--|--|
| Déclaration de saillie | 12 221 | 11 091 |
| Déclaration de naissance | 7 103 | 6 739 |
| Demande d'inscription de portée | 9 485 | 8 717 |

Statistiques Saisie dossiers LOF : 1er trimestre 2009

| Saisie des Dossiers LOF | Saisie Papier | Saisie WEB | TOTAL |
|---------------------------------|----------------------|-------------------|---------------|
| Déclaration de saillie | 10 616 | 2 097 | 12 713 |
| Déclaration de naissance | 7 473 | 1 689 | 9 162 |
| Demande d'inscription de portée | 8 121 | 1 148 | 9 269 |
| Chiots inscrits | 37 671 | 5 190 | 42 861 |

2) Le Service Confirmation

Le Service Confirmation est composé de 6 personnes. Une formation sur les travaux effectués au sein du service et le développement de la polyvalence sont en place depuis le 1^{er} octobre 2008 ; Cela permet à chaque collaboratrice de participer au bon déroulement des activités du service et de les motiver à prendre des initiatives. Au niveau du téléphone, il reste 2 personnes à former.

Statistiques des confirmations : Années 2007 & 2008

| Années | Au titre de la descendance | Imports | Titre Initial | Livre d'Attente | Dom Tom | TOTAL |
|---------------|---------------------------------------|----------------|--------------------------|----------------------------|----------------|--------------|
| 2007 | 46 758 | 1 652 | 999 | 48 | 4 | 49 461 |
| 2008 | 50 423 | 2 021 | 1 348 | 39 | 2 | 53 833 |

Statistiques des Confirmations (Premier trimestre 2009 du 1^{er} janvier au 31 mars)

| Période | Au titre de la descendance | Imports | Titre Initial | Livre d'Attente | Dom-Tom | TOTAL |
|-----------------------------------|---------------------------------------|----------------|----------------------|----------------------------|----------------|--------------|
| 1 ^{er} trimestre 2008 | 9 811 | 421 | 209 | 16 | 2 | 10 459 |
| 1 ^{er} trimestre 2009 | 10 258 | 506 | 187 | 5 | 0 | 10 956 |

On note entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2009 :

- ⇒ Une augmentation des confirmations (+ 4,75%) – Motif possible : davantage d'inscriptions de portées au LOF, et/ ou davantage d'expositions.
- ⇒ Une augmentation des imports (+ 20%) - Motif possible : Apport de génétique étrangère
- ⇒ Une baisse des confirmations à Titre Initial (-10,52%) – Motif possible : manque d'information aux propriétaires, et/ou exigences trop lourdes de la part des clubs.

3) Le Centre de Documentation – Activités 2008

Revue « Cynophilie Française »

Imprimée à 32.500 exemplaires, la revue paraît 5 fois par an. Elle consacre, en milieu d'année, un numéro spécial aux lauréats de l'élevage canin de l'année (Concours Général Agricole et Championnat de France).

Dons et acquisitions

Le Centre de Documentation a eu l'honneur de recevoir une importante collection d'ouvrages d'un vétérinaire passionné de littérature et de chiens, le Docteur Michel Contart.

Par ailleurs, l'épouse de Roger Bachala nous a également fait don de livres cynégétiques et cynophiles appartenant à son époux. Enfin, le Centre de Documentation a acquis auprès de Jacques Verchère la collection complète de « *La Vie Canine* », ainsi que « *La France Canine - Edition Chiens de défense* ». Nous tenons à remercier ces généreux donateurs.

Thésaurus sur le Chien

Un thésaurus est un ensemble de mots qui sont utilisés pour représenter le contenu thématique des documents de nos étagères, et pour ensuite pouvoir les classer et les rechercher. De nombreux ouvrages de référence ont été consultés pour réaliser ce thésaurus, et plusieurs experts ont apporté leurs connaissances pour en valider le contenu. Ce thésaurus nous permettra de décrire (et de rechercher) tous nos documents.

Activités des étudiantes accueillies au Centre de Documentation

Des stagiaires en documentation ont enregistré, dans le catalogue informatisé du Centre de Documentation, l'ensemble des périodiques et des thèses vétérinaires.

Le Service Documentation a ensuite accueilli une apprentie de l'IFA (Institut des Formations en Alternance) Marcel Sauvage pour apporter une aide dans les activités quotidiennes d'information-documentation :

- informatisation du fonds documentaire,
- divers travaux d'info-doc (recherches, renseignements, reliure, restauration...).

Restauration et numérisation du fonds iconographique

Une stagiaire a analysé cet été, dans le cadre de son mémoire de fin d'études, la faisabilité d'une base de données iconographique sur le chien, à partir de la numérisation de nos illustrations anciennes. Les illustrations proviennent de trois types de supports : plaques de verre, négatifs et revues anciennes.

Sa mission a été prolongée pour mettre en place ce projet. Son objectif est, d'une part de conserver de manière durable le fonds patrimonial de la S.C.C. (par la restauration et des procédés d'archivage adéquats), d'autre part d'en assurer une diffusion facile et contrôlée (par la numérisation et la création d'une base de données).

Conclusion

Il nous faut terminer l'informatisation du fonds documentaire. Nous pourrions ainsi mieux renseigner les visiteurs et développer une politique d'acquisition cohérente. Nous développerons de nouveaux services adaptés aux besoins des usagers et les outils de communication pour faire connaître notre Centre de Documentation.

4) Collaboration avec le monde de la recherche

En 2008, plusieurs projets de recherche ont continué d'avancer :

- Le travail de thèse de Maud Pionnier sur les origines et évolutions du chien domestique en partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon. Ce dernier vous a été présenté ce matin.
- A la suite du projet sur la diversité génétique et la gestion des races canines, une collaboration se poursuit avec les généticiens de l'AgroParisTech. Il s'agit notamment de comprendre en quoi les pratiques d'élevage peuvent influencer la diffusion de certaines affections héréditaires.

Par ailleurs, la SCC sera représentée au cours de congrès scientifiques internationaux, tels que celui de la Fédération Européenne de Zootechnie, qui aura pour la première fois une session consacrée à l'élevage canin.

5) L'informatique (Imre Horvath)

Durant l'année 2008, la SCC a poursuivi son effort de modernisation de son outil informatique et, plus généralement, l'ensemble du système de traitement de l'information. Internet devient enfin un outil primordial de la SCC, notamment par la dématérialisation des déclarations.

Ainsi que nous l'avons vu les années précédentes, nous avons décidé que les premiers efforts allaient porter sur la modernisation des outils internes à la SCC, combinés avec une formation approfondie du personnel. Cette première phase de travail a été largement réalisée et, depuis 2008, nous avons pu passer à la conception d'outils de mise à la disposition de services, par le biais d'internet, des éleveurs et propriétaires de chiens, puis des sociétés canines régionales et des clubs de race. Parallèlement, un important travail est en cours sur une **toute nouvelle version du Fichier National Canin**, en collaboration avec nos amis vétérinaires (SIEV) suivant le cahier des charges établi par le Ministère de l'Agriculture. Il serait fastidieux d'énumérer toutes les actions entreprises cette dernière année 2008 pour améliorer notre système d'information. Permettez-moi d'évoquer seulement les principales d'entre-elles :

- *La mise en place d'une solution de « virtualisation » et une mise à niveau de la sécurité informatique*
- *La refonte de la salle informatique de la SCC, réalisée au sein du programme de rénovation du bâtiment*
- *L'accompagnement bien sûr des opérations de câblage des étages du siège de la SCC au fur et à mesure de leur rénovation et la mise en place des équipements concernés par les déménagements successifs*
- *Du point de vue de l'architecture de nos applications, 2008 a accentué une action toujours plus importante aujourd'hui sur l'interaction directe (par internet) des applications avec les professionnels, mais également avec le grand public*
- *La livraison d'un certain nombre de développements et/ou améliorations de notre application LOF afin d'accroître la qualité de la relation vis-à-vis des intéressés (éleveurs, propriétaires, ...)*
- *L'accompagnement également du plan ambitieux de formation bureautique pour l'ensemble des salariés de la SCC, autant pour la mise en place des équipements de formation que pour la mise à jour du poste des stagiaires en fin de formation.*

En termes d'organisation, nous avons mis en place des ressources techniques visant à intervenir sur l'architecture informatique, et des ressources métier en charge des projets applicatifs. Tournée vers l'amélioration constante de la qualité de nos applications informatiques, la SCC a fait réaliser fin 2008 un **audit de nos bases de données Oracle** par une société tierce, dont les recommandations seront mises en œuvre en 2009.

L'année 2009 verra le basculement en production du nouveau **Fichier National Canin** avec le déploiement d'un **portail d'accès unique des carnivores domestiques**. Les VAX seront arrêtés. La DRH se verra dotée d'un nouvel applicatif de "gestion du temps" adapté aux besoins de la SCC. Les responsables de service et les collaborateurs auront une plus grande visibilité de leur gestion du temps mais aussi de leur service. Élément de base pour la paie, ce système sera interfacé avec la comptabilité. Le plan d'action issu des recommandations de l'audit Oracle permettra de minimiser les coûts de maintenance par un strict respect des règles et bonnes pratiques.

L'**Agility** a été le laboratoire de la modernisation d'un programme de gestion locale ou connectée des concours, programme qui sera le prototype utilisé pour développer les programmes similaires pour les autres concours de ring, de pistage, de chiens de chasse, etc...

Le cahier des charges de l'automatisation de la **prise en compte du courrier entrant** (une moyenne journalière de 3.500 à 4.000 plis) a été entrepris et devrait permettre non seulement d'accroître la rapidité du processus, mais également d'engager la démarche de classement et d'archivage automatique du courrier.

La qualité des **données postales** est une préoccupation majeure. Un travail de normalisation de nos bases sera effectué et tous les écrans de saisie d'adresses seront normalisés pour la qualité de saisie des nouvelles adresses.

Je ne veux pas oublier une réalisation qui intéresse certainement nombre d'entre vous : la mise à disposition **sur PDA** (ces petits lecteurs personnels proches des téléphones mobiles) de tous les **standards de race** officiels. Demain, on y mettra également les commentaires aux standards et les points de non-confirmation.

Concernant la **téléphonie**, et nous savons que c'est une demande forte de nos correspondants, un changement de système est en cours pour passer en technologie ToIP. Souplesse et connectivité, accompagné de la mise en œuvre d'un outil de centre d'appel pour l'efficacité de la prise de contact (grand public et professionnel) par téléphone.

2009 verra à nouveau quelques changements à la tête de la direction informatique. Une organisation orientée services sera mise en place, distinguant les services liés au maintien en conditions opérationnelles des projets. La professionnalisation sera renforcée sur trois axes :

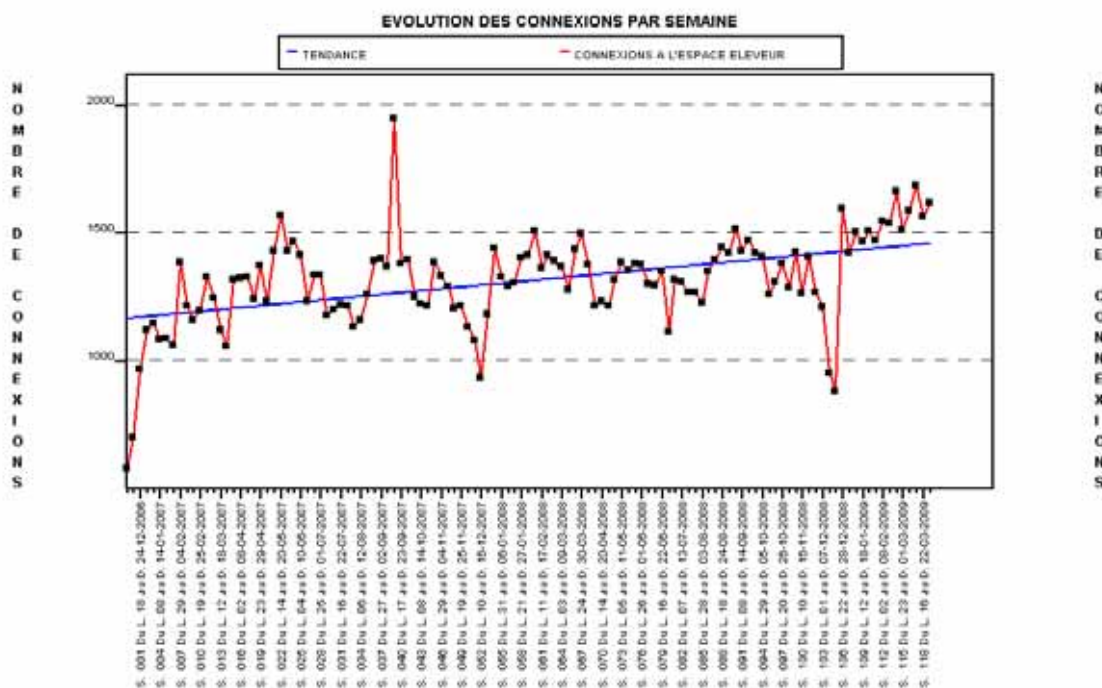
- la maîtrise de l'exploitation informatique,
- le service aux utilisateurs (hot line interne),
- la maîtrise de la conduite des projets.

Pour finir, le plan de **formation bureautique** devrait se terminer. Cet effort et la qualité de la formation (et du formateur) sont unanimement appréciés par les stagiaires en fin de cursus.

Internet est devenu, ces dernières années, une des vitrines de notre activité. Les connexions au site internet institutionnel principal de la SCC www.scc.asso.fr ont continué à croître de façon régulière.

| Années | Visiteurs | Pages vues |
|--------|-----------|------------|
| 2008 | 1 250 000 | 14 550 000 |
| 2007 | 1 176 000 | 13 097 000 |
| 2006 | 895 000 | 10 560 000 |
| 2005 | 631 000 | 7 541 000 |
| 2004 | 447 000 | 4 904 000 |

Bien entendu, si l'on consolidait ici les visites aux sites spécialisés des commissions, ce serait au moins 5.000.000 de visites que l'on comptabiliserait, soit plus de 400.000 par mois. On ne peut évidemment pas dire que c'est autant de coups de fil ou de courriers économisés, mais il y a forcément des transferts de communication vers le web qui allègent et simplifient d'autant le travail de nos collaborateurs. La plupart des déclarations peuvent se faire dorénavant par le web, ou pourront y trouver place rapidement (dématérialisation des procédures).



L'application **Fichier National Canin**, interrogeable par les ayants-droits sur le web, est aujourd'hui utilisée en moyenne 1.800 à 2.000 fois par jour (voir courbe statistiques, en constante augmentation).



Après une décision prise par votre comité en juillet 2008 et un appel d'offres en octobre, nous sommes en cours de mise en œuvre d'un nouveau site web de qualité professionnelle dont l'objectif primordial est d'offrir aux éleveurs de chiens LOF une plate forme d'information moderne, efficace et de forte audience pour promouvoir leur offre estampillée SCC. Cette nouvelle démarche, intitulée www.chienonline.com, apportera également des services aux clubs de race et aux sociétés canines régionales. Vous me permettrez de ne pas dévoiler pour l'instant plus précisément les lignes de ce projet, dont le lancement officiel aura lieu au début de l'automne.

D'autres applications web verront également le jour, notamment pour la **mise en ligne de vidéos des concours et manifestations**, mais aussi à partir des bases de données documentaires en cours de constitution par le service de la bibliothèque de la SCC (par exemple numérisation des photographies sur plaques de verre du début du 20^{ème} siècle, qui sera poursuivie par celles des années trente à cinquante ainsi que des publications fondamentales de la cynophilie).

Vous le voyez, dans ces domaines la SCC est en train de sortir de plusieurs années de difficultés que nous avons subies, tous ensemble. Après cette phase indispensable de mise à niveau et de modernisation, il est nécessaire de continuer les développements qui nous permettront, demain, de devenir le véritable INSEE du chien que nous nous sommes fixé comme objectif à moyen terme.

6) Les travaux entrepris au siège de la SCC

Conformément aux orientations et décisions du Comité, et des membres de la commission Travaux (JP Petitdidier, Christian Karcher, Maurice Hermel et Pascal Lejeune), des travaux de réfection de l'immeuble ont été engagés dès 2007 : mise à nue et « recloussonnement » des étages, refonte totale de l'électricité et des réseaux téléphone et informatique, pose d'un système chauffage froid/ chaud. Le détail des opérations est communiqué ci-après :

Rappel du programme :

- Mise en œuvre sur l'ensemble du bâtiment :
 - Système de climatisation
 - Mise aux normes du système électrique
 - Réfection, des revêtements sol, plafond et peinture
 - Changement des fenêtres et volets
- Réfection et cloisonnement des niveaux, RDC, 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème}
- Mise en place d'une clôture sur la terrasse arrière
- Réfection complète du niveau rez-de-chaussée :
 - Installation du réfectoire au rez-de-chaussée
 - Création d'un amphithéâtre
- Réfection complète du 1^{er} étage :
 - Réfection des locaux du service FNC
 - Installation du service courrier au 1^{er} étage
- Réfection complète du 3^{ème} étage

Sur l'année 2008, ont été livrés :

- Tout le 2^{ème} étage (résultats, DAF-DRH, informatique)
- Tout le 3^{ème} étage (Présidence, Direction, secrétariat, salles de réunion)
- 80 % du 5^{ème} étage (gros œuvre, câblage, cloisonnement et sol)

En 2009, le 1^{er} étage (FNC et moyens généraux) a été livré. Fin des travaux prévue en juin 2009 (rez de chaussée actuellement en travaux)

Travaux supplémentaires prévus :

- Rez-de-chaussée :
 - Remplacement des portes du sas d'entrée par des portes automatiques
 - Création d'un réfectoire au rez-de-chaussée + mobilier (intérieur et extérieur)
 - Création d'une salle amphithéâtre + mobilier adaptée pour 81 places afin de faire face à une demande croissante de formations et réunions diverses.
 - Création d'une salle de stockage accessible de l'extérieur.
- 1^{er} étage :
 - Création d'un plateau téléphonique + mobilier adapté pour 31 postes pour les nouveaux services du FNC
 - Installation d'un rayonnage mobile pour les archives du FNC
- 2^{ème} étage :
 - Remplacement du système de climatisation et du système de sécurité incendie de la salle informatique (obligation, compte tenu de la vétusté)
- Ensemble du bâtiment :
 - Remplacement de toutes les portes palières par des portes vitrées

Plus values à envisager :

- Réfection ou remplacement des ascenseurs (mise aux normes obligatoire)
- Mise en œuvre d'un système anti-intrusion par badges pour les accès, sas d'entrée, ascenseurs et portes palières de tous les étages.

B) FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

1°) Commission Nationale d'Éducation et d'Activités Cynophiles (CNEAC) – JP Petitdidier

Les différentes activités et disciplines gérées par la CNEAC ont poursuivi leur progression en 2008. L'Agility reste en tête en nombre de licenciés et nombre de concours (654 en 2008), mais les nouvelles disciplines (Obé-Rythmée, Chiens visiteurs, Chiens d'Attelage) sont en forte progression et les chiffres du 1^{er} trimestre 2009 le confirment.

L'éducation Canine et plus particulièrement « l'Ecole des Chiots » connaissent un succès grandissant et attirent de plus en plus d'adhérents qui viennent chercher les bases élémentaires d'éducation pour une intégration harmonieuse de leur compagnon dans la vie de tous les jours.

Si le nombre de licenciés, toutes disciplines confondues est en augmentation régulière chaque année, ce sont les jeunes conducteurs (Juniors et Poussins) qui sont les plus performants. Avec plus de 1 200 licences, ils ont connu en 2008 une augmentation de 20%, ce qui est très encourageant pour l'avenir !

Sur le plan sportif, il faut souligner la performance de notre équipe de France d'Agility qui s'est distinguée lors du dernier Championnat du Monde en septembre dernier à Helsinki en remportant le titre de « Champion du Monde par Equipe, en classe Médium ». Un grand bravo à cette équipe de France, sans oublier son encadrement, Olivier ADYNS son Capitaine et Linda BOURASSE son adjointe. En remportant ce titre très envié, ils ont fait honneur à notre discipline et à la cynophilie Française.

Une part importante de notre activité est consacrée à la « Formation » ; Très demandée, elle correspond de plus en plus à un besoin, et je tiens à remercier tous les formateurs qui s'investissent en nous apportant leur expérience et leurs connaissances. Si l'ensemble de nos activités se développe avec un tel succès, nous le devons principalement à tous les bénévoles qui s'impliquent avec passion, pour nous aider à promouvoir et à développer nos disciplines. Qu'ils en soient vivement remerciés et qu'ils soient assurés de notre reconnaissance.

2°) Commission d'Utilisation Nationale Chiens de Berger & de Garde (CUNCBG) – Daniel Schwartz

Notre Commission a poursuivi ses activités au cours de l'année 2008 avec l'équipe mise en place en 2006. Nous avons projeté la création d'un nouveau Groupe de travail destiné à gérer les disciplines de chiens de sauvetage (décombres, avalanche et surface), c'est fait maintenant et des épreuves officielles sont prévues en 2009 selon le règlement FCI.

Les concours dans les disciplines dont la SCC nous a confié la gestion : 445 concours en Ring avec 8491 participants, 45 en Mondioring avec 167 participants, 20 en Campagne avec 72 concurrents, 118 en RCI et Pistage FCI avec 1378 participants, 94 en Pistage Français avec 5640 pistes réalisées, 21 en Recherche Utilitaire avec 295 postulants, 354 en Obéissance avec 7602 participants. Nous avons enregistré, au cours de cette année 2008, 19577 licences de conducteurs et 547 licences d'Homme Assistant, nombres en sensible progression par rapport à 2007.

Au cours de cette année passée, ont été finalisés les travaux sur les costumes d'Hommes Assistants et la préparation physique de ces derniers, les contrôles anti-dopage. Nous avons également participé activement aux diverses réunions concernant le projet de formation des maîtres des chiens « catégorisés » avec la D.G.E.R., service de notre Ministère de tutelle : En collaboration avec la CNEAC, nous avons obtenu la prise en compte des Diplômes de Moniteurs SCC dans le protocole finalement retenu.

Une nouvelle répartition des diverses subventions attribuées par la CUNCBG a été mise en place pour parfaire la prise en charge des finalistes des Championnats d'Utilisation de la Société Centrale Canine et donner aux organisateurs les moyens de réaliser au mieux ces projets d'importance.

La nouvelle application informatique de gestion des concours a donné lieu à quelques interventions nécessaires de nos responsables des calendriers pour faciliter la saisie de ceux-ci pour la saison 2010. Les Présidents des Commissions d'Utilisation Régionales ont eu la possibilité de se familiariser avec ce nouveau mode de gestion lors de la dernière réunion des Etats Généraux de l'Utilisation, en novembre dernier. Au niveau de la communication, nous avons tenu un stand de la CUNCBG lors du Championnat de France de conformité au standard et sur le site de nos divers Championnats de France, matérialisant ainsi la présence de la Commission vis-à-vis du grand public et des élus présents lors de ces « Grands évènements ». Notre site internet est de plus en plus consulté et sert parfaitement d'outil de travail et d'information directe à tous les acteurs de nos disciplines. Enfin, les futurs statuts et règlement intérieur des Clubs d'Utilisation et d'Education Canine ont été finalisés en 2008.

3°) Commission Elevage – M. Mottet

L'action de la Commission Elevage s'est concentrée sur 4 sujets :

- Les grilles de sélection,
- Le projet d'enrichissement des pédigrées,
- La politique d'élevage des clubs,
- Le projet de refonte des élevages sélectionnés.

La réalisation des **grilles de sélection** est terminée. Ce sont les mises à jour de ces grilles avec notamment des avancées sur le plan de l'ADN qui ont été réalisées.

S'agissant de l'**enrichissement des pédigrées**, la partie conception du projet est terminée depuis un an et a fait l'objet d'une présentation l'an dernier à l'occasion de l'Assemblée Générale. La mise en place informatique est en cours. Grâce à la participation efficace de quelques clubs qui ont fait preuve d'une réelle synergie, la partie « santé » est terminée et il en est de même avec 2 laboratoires pour la partie « ADN ». Le troisième laboratoire pressenti, moins coopératif, risque de se mettre hors course. Pour la partie « performances », les tests sont en cours. En ce qui concerne la **politique d'élevage** des clubs, un questionnaire a été établi et adressé aux clubs. 46 réponses ont déjà été reçues concrétisant la politique de ces clubs relative à la gestion de leur élevage.

Quant à la **refonte des élevages sélectionnés**, un projet a été élaboré puis soumis au comité qui l'a approuvé. Afin de répondre aux attentes des pouvoirs publics et des acquéreurs de chiots, ce projet met l'accent sur les points suivants :

- la santé,
- le caractère,
- le bien-être animal,
- la formation des éleveurs.

Une réunion de présentation de ce projet aux clubs est prévue fin mai. Son but est de recueillir les remarques et suggestions des clubs et d'en faire une synthèse pour parfaire ce projet.

4°) Commission des Expositions – JJ Dupas

Au cours de l'année 2008, la Commission des Expositions a continué à suivre le nombre de chiens attribués à chaque juge dans les expositions internationales, et il faut reconnaître que le nombre maximum de 80 chiens/juge est dans la plupart des cas respecté. Cependant, le même suivi pour les expositions nationales ne donne pas un résultat aussi bon. Il a donc été demandé aux organisateurs d'expositions de respecter, quel que soit le type de manifestation, la charge maximum de 80 chiens/juge (confirmations seules comprises).

La Commission essaie d'établir suffisamment tôt les calendriers des manifestations pour les années futures afin que nos dates de CACIB soient acceptées par la FCI.

La Commission note avec beaucoup de satisfaction que nos expositions évoluent favorablement dans leur organisation ce qui a pour impact direct de voir de plus en plus d'étrangers venir dans nos manifestations. Nous pouvons toujours faire mieux, mais la machine est en route et le "reste à faire" devrait arriver naturellement. Nos expositions doivent être des outils de sélection lors des jugements et une fête lors des finales.

5°) Commission Troupeaux – JP Kérihuel

Les concours troupeaux sur ovins remportent toujours autant de succès, 224 concurrents y ont participé avec des chiens de 17 races différentes. Les trois races les plus représentées sont le border collie, le berger des Pyrénées et le berger de Beauce. Le championnat de France inter-races sur ovins a eu lieu les 28 & 29 juin au Lycée agricole de Charolles. Les élèves et l'Association « le chien au troupeau 71 » ont tous œuvré à la réussite de ce championnat. Les concours avec les règlements FCI commencent à se mettre en place. En 2008, au Lycée agricole de Saint-Gervais d'Auvergne, la France a organisé le premier championnat d'Europe « traditional style », où sont autorisées toutes les races bergères sauf le border collie et le kelpie, qui ont leur propre concours le « collecting style ». Ce championnat a été remporté par un beauceron (Tchad Du Chant des Bergers) à M. Babillot, à la 3^{ème} place un berger allemand venu d'Allemagne, en 4^{ème} et 5^{ème} place un malinois et un mudi venu de Hongrie. Cette épreuve a été suivie dans le monde entier grâce au site internet de la commission. Sur ce site mis en place en 2005, l'année dernière 164 889 pages ont été lues par 25 556 visiteurs venant de 49 pays. Cette année, la FCI définira les règles de sélection pour les championnats d'Europe et du monde.

La protection des troupeaux a été cette année une grosse activité de la commission. Le travail avec l'Institut de l'Élevage, avait pour but la mise au point des tests sur les chiens de protection, afin d'éliminer les sujets dangereux. Une différence importante sur le contenu des tests, les méthodes utilisées et les objectifs à atteindre, a donné lieu à la mise en place de nos propres tests avec la collaboration de cynophiles compétents. Pour la SCC dont la mission est la sélection des sujets améliorateurs dans nos races de protection, nous avons l'obligation d'apporter des solutions pragmatiques aux clubs de races et aux utilisateurs. Les tests utilisés par le Club des Bergers de l'Est et Italiens depuis 23 ans, ont servi de base à l'élaboration de nos propres tests. Nous avons mis en place le Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à la Protection des Troupeaux (**C.S.A.P.T.**). Deux tests sont opérationnels : un pour les « **chiens citadins** » et un pour « **les chiens vivant en milieu pastoral** » :

Chiens citadins : Il peut se dérouler lors d'un CANT ou être organisé lors de journées pastorales réalisées à l'initiative des clubs de races, de groupements d'éleveurs, ou autres organismes reconnus. Il est destiné à observer la sociabilité des chiens et leur équilibre psychologique envers les humains et les animaux.

Chiens vivant en milieu pastoral : Il se déroulera chez l'éleveur ou le berger, avec son troupeau (*minimum 50 animaux*), ou lors d'une visite en alpage, ou encore à l'occasion d'un regroupement pastoral. Cette partie permet d'évaluer les aptitudes à la « protection et la sociabilité » ainsi que le niveau d'agressivité envers les humains. Ces tests ont été validés par le Professeur Courreau et présentés à notre ministère de tutelle. Ils seront présentés à la prochaine réunion de la commission troupeaux de la FCI afin de les valider au niveau international.

6°) Commission Nationale d'Utilisation des Lévriers (CNUL) – M. Hermel

La Commission Nationale d'Utilisation des Lévriers encadre 18 clubs de Racing (Epreuve sur cynodrome), 20 clubs de Coursing ou Poursuite à vue sur Leurre, 4 clubs d'entraînements en cynodrome et 4 clubs d'entraînements en PVL. Ces clubs ont organisé 46 épreuves nationales sur cynodrome, 1 épreuve internationale de Racing, 42 épreuves de Poursuite à Vue sur Leurre et 6 épreuves internationales de coursing.

Les championnats de la saison 2008 :

- Championnat de France de Travail à Soissons organisé par le Club Nos Amis Les Lévriers. 131 lévriers inscrits.
- Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre à Roulet organisé par le Club d'Entraînement des Lévriers Charentais - 192 participants – 13 races – 86 parcours samedi et 95 parcours le dimanche
- GPX - Grand Prix SCC à Meulan par le Club des Lévriers de Course d'Ile de France (CLCIF). - 19 inscrits
- Championnat du Monde FCI Racing à Oude Pekela (NL) – 28 inscrits en équipe de France
- Championnats d'Europe FCI de Coursing à Söderköping – (S) 14 inscrits en équipe de France.
- Championnat d'Europe FCI de Racing à Versoix (CH) 44 inscrits pour la France.

Deux journées de formation organisées par la CNUL se sont déroulées les 24 & 25 février 2007 à Roulet (16). Pour la troisième année consecutive, la CNUL proposait un séminaire de formation et examens pour candidats conducteurs techniques, experts qualificateurs et observateurs de virage.

L'objectif recherché durant ces deux jours est, d'une part, d'apporter une information précise sur les règlements (Racing et coursing) et, d'autre part, de vérifier les connaissances théoriques et pratiques de chaque participant.

Le volet théorique : La première demi-journée est consacrée à des exposés et des projections vidéo qui sont les supports de débats participatifs et interactifs avec chaque intervenant. L'après-midi est réservé aux épreuves écrites. Ces examens se présentent sous forme de questions à choix multiple (QCM).

Le volet pratique : La deuxième journée est axée :

- pour les candidats conducteurs techniques sur le montage d'un terrain et la conduite du leurre,
- pour les candidats experts qualificateurs au toisage et au remplissage des pièces administratives du Brevet d'Aptitude aux Courses (BAC) et/ou du Brevet de Poursuite à Vue sur leurre (BPV).

A l'issue de ce deuxième volet, le séminaire se termine par la correction et les explications des réponses aux questions posées la veille.

En conclusion, la CNUL souhaite pérenniser ce type de manifestation pour former les « officiels » des épreuves futures et recycler sur la base du volontariat les officiels nommés avant 2005, mais aussi pour faciliter l'appropriation d'une culture commune basée sur le respect et la sécurité des lévriers et des personnes participant aux épreuves de travail.

Parallèlement à ce séminaire, la CNUL a tenu une réunion de concertation des juges de travail. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment les modifications des règlements des épreuves de travail pour lévriers (racing et coursing). Chaque juge présent a fait part de son expérience mais aussi des dysfonctionnements constatés en épreuve. La CNUL rappelle également le rôle pédagogique que doit montrer le juge de travail pendant une épreuve et notamment lors de la remise des résultats. Cette réunion, au demeurant très consensuelle, a répondu en partie à un des objectifs principaux de la CNUL : Susciter l'harmonisation des pratiques individuelles afin de renforcer une approche et une application commune et pragmatique des règlements des épreuves de travail.

La CNUL organisera le Championnat d'Europe de Coursing à Chardonnay en France en 2010, avec la participation du Club de Course des Lévriers de Bourgogne.

7°) Commission Nationale Chiens de Traîneau – S. Roser

Les travaux de la Commission ont porté sur les principaux points suivants :

- Organisation des 3 championnats de France de travail le même week-end les 10 & 11 janvier 2009 pour les Siberian Huskies, les Malamutes d'Alaska et enfin les Samoyèdes et Groenlandais pour augmenter les chances d'avoir de la neige ou une date de report.
- Modifications et harmonisation des règlements des brevets de travail pour les 4 races.
- Participation à la ROCF par la publication d'articles sur les courses de brevet de travail ou de championnat et l'annonce du calendrier des épreuves.
- Participation à l'animation du Salon de l'Agriculture par la diffusion de vidéos sur les compétitions de traîneau (une nouvelle compilation de différentes vidéos a été spécialement réalisée pour cette occasion).
- Modification des critères d'inscription en "Classe Travail" en exposition pour les chiens de traîneau, les Alaskan Malamutes s'étant alignés sur les 2 autres clubs.

Contrairement à la saison précédente, cet hiver a été particulièrement bien enneigé ce qui a permis la réalisation de 8 courses en brevets de travail pour les 4 races de chiens de traîneau. Les Championnats de France du SHF, CFCNSJ et AMCF se sont déroulés sur le site de l'Alpe du Grand Serre. Une belle course et 78 attelages qui se sont disputés les titres avec beaucoup de succès. Au final cette année, 4 chiens auront décroché le titre de Champion de France de Travail, 3 Siberian Huskies et 1 Groenlandais. Sur l'ensemble de la saison, malgré un léger recul du nombre total de participants, le nombre de chiens courant en brevet de travail aura augmenté ; Un signe très positif pour l'avenir.

La première réunion de cette commission de la FCI s'est tenue à Paris, les 20 & 21 avril 2008. Franco Mannato, secrétaire de la CNCT a été élu Président, face à 2 pays scandinaves qui convoitaient également cette présidence, le Danemark et la Suède. Les travaux de cette commission ont principalement porté sur le développement des brevets de travail pour les chiens de traîneau, les conditions d'admission en classe travail pour les expositions à CACIB et la formation de juges de travail. D'autres sujets comme l'organisation d'épreuves permettant de délivrer des CACIT ou d'un Championnat d'Europe ou du Monde de traîneau de la FCI sont à l'étude.

8°) Commission Cavage – JL Brassat-Lapeyrière

Au cours de la période des concours de cavage qui s'étend de Juin à Février, il a été organisé 14 sélectifs pour le Championnat de France. Ces concours ont eu lieu en Aquitaine, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes. Les concours dits d'été sont souvent organisés en fin de journée et se terminent à la lumière des projecteurs. Cette disposition permet de ne pas faire travailler les chiens sous la grande chaleur, et pour le public c'est une occasion de découvrir cette discipline sous un angle nouveau. Cette année, la production trufficole s'est montrée suffisamment abondante pour disposer des 400 truffes nécessaires à la réalisation de chaque concours. Une bonne vingtaine de races sont présentes parmi les chiens présentés. Toujours une grande proportion de Bergers (Allemands, Belges, Hollandais, Australiens, de Brie, des Pyrénées, Colleys, Shetlands et autres Borders Collies). Les chiens de chasse sont représentés par le Parson Russel, le Teckel, le Beagle, l'Épagneul Français, le Braque de Weimar, le Braque Hongrois, le Labrador, le Springer, et le Cocker. Les Lagottos Romagnolos présents cette année, malgré leurs aptitudes innées, n'ont pu se sélectionner pour les phases finales. Je le répète une fois encore, toutes les races sont aptes à pratiquer cette discipline ; Aucune n'est privilégiée ou désavantagée, même les races à face plate ont réussi, et c'est heureux pour la discipline !

Je rappelle que la Coupe de France est l'épreuve du jour alors que le championnat cumule les trois meilleurs pointages de la saison et le pointage du jour. Les Finales eurent lieu cette année en Charente Maritime où nous retrouvons les mêmes chiens sur le podium de la Coupe de France et du Championnat de France, mais dans un ordre différent. Mes félicitations vont aux concurrents qui se déplacent beaucoup pour sélectionner leurs chiens dans de nombreux concours, parfois sous des conditions météorologiques à ne pas mettre un chien dehors...

9°) Commission des Chiens d'Arrêt – J Goubie

Comme les années précédentes, la commission s'est réunie deux fois à la mi-janvier et à la mi-mai.

Le règlement des field-trials, applicable depuis le 1^{er} janvier 2007, est maintenant assimilé par l'ensemble des concurrents. La nouvelle procédure pour la nomination des juges de travail, en adéquation avec le règlement des juges, est maintenant mise en place. Les contrôles continus des élèves juges et juges stagiaires, effectués par les juges formateurs, donnent entière satisfaction.

Le site Internet de la commission <http://cunca.free.fr>, créé et animé bénévolement par Joël CHAUVET, cynophile et trialisant averti, permet aux utilisateurs et chasseurs de connaître toutes les informations relatives à la discipline. Une grande majorité d'organisateur communique, maintenant, dans les deux jours, les résultats par email de leurs manifestations au responsable du site et à la SCC.

Dans un avenir proche, seuls les organisateurs disposant de l'informatique pour la saisie des catalogues et des résultats seront autorisés à organiser des concours.

Malgré la crise économique actuelle, le nombre de chiens engagés dans les épreuves pour chiens d'arrêt ne diminue pas. Le nombre de manifestations est identique à l'année précédente et ce n'est pas sans difficulté que Christian BOUCHER établit des calendriers de plus en plus riches et complets. Tâche ingrate s'il en est, le secrétaire doit être en contact permanent avec les organisateurs des épreuves afin que les dates proposées conviennent à tous.

Les concours de printemps sur perdrix ou bécassines ont lieu tous les jours de début mars au 14 avril et les épreuves d'automne, principalement sur faisans ou bécasses se déroulent quotidiennement du 14 septembre au 20 décembre. Entre ces deux séries d'épreuves sont organisés les concours d'été qui se déroulent sur compagnie de perdreaux ou en montagne sur tétras lyre.

En cette année 2008 les équipes de France ont participé à divers championnats internationaux :

- Les 31 mars et 1^{er} avril, en France lors de la coupe d'Europe de Grande Quête,
- Le 18 avril en Tchèque pour la coupe d'Europe des chiens d'arrêt continentaux,
- Du 24 au 26 octobre en Croatie lors des Championnats du Monde des chiens d'arrêt et du concours Saint Hubert, Sans compter toutes les Coupes d'Europe ou Championnats du Monde réservés aux Associations de race.

Le Président de la commission, Jacques GOUBIE, a représenté notre pays le 30 mars à Reims à la commission FCI des chiens d'arrêt britanniques et au comité organisateur des championnats du monde. Ne pouvant se rendre en Tchèque à la mi-avril, il a donné pouvoir au Président de la commission FCI des chiens d'arrêt continentaux, Antonio FERNANDEZ, pour le représenter.

Daniel POUJAUD, juge aux championnats du monde en Croatie, a participé à la réunion du comité organisateur des Championnats du Monde le 23 octobre dans ce pays.

Notre pays a reçu le 30 mars les réunions du comité organisateur des Championnats du Monde ainsi que la réunion de la Commission FCI des chiens d'arrêt britanniques. Les 31 mars et 1^{er} avril, une équipe de bénévole, dirigée par

Daniel POUJAUD, a organisé de façon magistrale, aux dires des 18 nations participantes, la Coupe d'Europe de Grande Quête à PONTFAVERGER, en collaboration avec la Société Canine Champagne Ardenne. En 2010, notre nation organisera à la fin du mois de mars, à CHATEAU LANDON, la Coupe d'Europe des chiens d'arrêt continentaux. En 2011, après la Mondiale, nous aurons également la responsabilité d'organiser les Championnats du Monde des chiens d'arrêt et du Concours Saint Hubert. Le lieu n'est pas encore défini. L'Open de France de printemps a été organisé à FONTAINE FOURCHES les 25 et 26 mars par la Société Canine de l'Ile de France, dont la cheville ouvrière est Martine COLLIGNON, et l'Open d'Automne à VILLESEQUES par la Société Canine du Lot sous la responsabilité de Monsieur Charles PLANARD. Ces deux épreuves phares ont obtenu un vif succès. En 2008, les concours organisés dans notre pays représentent 482 jours et ont mobilisé 2850 journées de juges.

10) Commission des Chiens Courants – J. Menut

La commission « Chiens Courants » a organisé 82 épreuves de travail qui ont permis de tester 5 433 chiens représentant 27 races de chiens courants. 4 333 chiens ont obtenu un brevet de travail soit 80% des sujets présentés en concours. 67 ont obtenu le CACT (Certificat d'Aptitude au Championnat de Travail). Tous ces chiffres montrent l'excellente qualité, à l'heure actuelle, du cheptel des chiens courants. Nous avons participé aux travaux de la Commission FCI des Chiens Courants en Suède où se tenait la Coupe d'Europe des Chiens Courants. La France a participé au jury de cette compétition où la participation en meute (lots de 6 chiens) n'était pas permise. La France, l'Italie et la Belgique mènent une réflexion commune pour organiser un championnat de travail entre les pays européens qui chassent en meute par tradition. Des contacts ont été pris avec la Fédération des Associations de Chasseurs au Chiens Courants (FACCC) pour établir des passerelles entre les formations des juges FACCC et SCC, ce qui devrait faciliter le recrutement de juges de travail dans les deux fédérations. La commission s'est réunie deux fois à la SCC pour ses travaux. Elle a proposé entre autre, la nomination de juges de travail et l'extension de qualifications pour certains. La commission mène actuellement une étude qui doit conduire à créer des épreuves de travail de chiens de pied et de chiens rapprocheurs. Ces épreuves devraient permettre de recréer des lignées de chiens rapprocheurs, certaines races ayant perdu ces qualités fondamentales pour pratiquer des chasses spécifiques comme par exemple la chasse du sanglier.

11) Commission Communication – JP Petitdidier

Cinq numéros de la revue Officielle de la Cynophilie Française ont été édités en 2008, dont un numéro spécial dédié au Concours Général Agricole et au Championnat de France de la SCC. Tous les efforts ont été apportés à la qualité de cette revue tirée à 35 000 exemplaires, tant sur la présentation que sur la teneur et la variété des articles. En matière d'innovation, à noter la création des « Aventures de Loupy », CD-ROM interactif sur le thème de la prévention canine à l'attention des enfants de 5 à 7 ans. Accompagné de ses dérivés (jeux, coloriages, bonbons, peluches etc...) ce CD-ROM vise à enseigner les bons gestes aux jeunes enfants pour prévenir des risques domestiques encore trop fréquents de nos jours. En 2008, la SCC a été présente sur différents salons :

- Kidexpo : Salon qui s'adresse aux jeunes et qui nous a permis de lancer « LOUPY ».
- Salon des Maires où nous avons reçu sur notre stand 1 200 Maires à qui nous avons pu présenter le Fichier National Canin et leur remettre une clé USB sur laquelle figurait le nombre de chiens résidants dans leur Commune (chiens LOF et non LOF) ainsi que le nombre de chiens catégorisés. Ces informations étaient suivies du listing des Clubs Canins de leur département.
- Salon International de l'Agriculture à Paris (Porte de Versailles)
- Rencontres Nationales des Vétérinaires à Lille
- Congrès de l'AFVAC à Strasbourg
- Fêtes de la chasse et de la Pêche à Chateaufvillain, Carrouges et Rambouillet
- Salon des plaisirs de la Chasse et de la Nature à Chateaufvillain
- Animal Expo au Parc Floral de Vincennes
- Sommet de l'Élevage à Clermont Ferrand
- Game Fair à Chambord
- Championnat d'Europe de la FCI à Budapest

Avec une vingtaine de candidats, **le prix littéraire de la SCC 2008** a confirmé tout l'intérêt qui lui était porté, et le jury a décerné le premier prix à Fany Brucker pour son livre « Far Ouest ». Plus que jamais, nos moyens de communication (Site Internet, Revue Officielle, présence dans les manifestations importantes, etc...) doivent être utilisés et servir à mieux faire connaître nos actions dans le monde de la cynophilie.

12) Commission d'Utilisation Nationale – Retrievers Broussailleurs et Chiens d'Eau – Ch. Eymar-Dauphin

La commission de travail s'est penchée sur les rencontres Internationales :

Pour les Spaniels :

En vue de l'organisation d'une Coupe d'Europe, un point a été fait sur le règlement F.C.I. des concours de travail et on constate que la présence de deux interprétations différentes en Europe ne permet pas de s'unir pour mettre en place une telle compétition pourtant souhaitable. Les possibilités de rencontres préparatoires constructives avec certaines cynophilies étrangères sont envisagées.

Pour les Retrievers :

Après les moments exceptionnels vécus dans l'organisation de l'ICC (International Challenge Cup), à Rambouillet, des projets sont déjà dans l'objectif et une Coupe d'Europe à l'horizon 2011 (année du centenaire de la F.C.I.) est à l'étude.

D'un point de vue administratif :

Pour permettre une fréquentation plus importante à la finale de la Coupe de France « à la Française » le Retriever Club de France a proposé une modification du mode de sélection. Cette sélection a le mérite de se baser à la fois sur les résultats de travail et les résultats de standard, « 2 excellents en travail et 2 excellents en exposition en France sont désormais nécessaires. ».

La formation des juges de travail passe par un examen que la commission met en place tous les ans et une poignée de « jeunes pousses » met heureusement le nez à la fenêtre pour participer aux jurys des épreuves futures.

13) Commission de sauvetage à l'eau – Ch. Karcher

Aujourd'hui, nous pouvons évaluer la discipline grâce à la mise en place des licences, et avec 501 licenciés, le travail à l'eau enregistre une bonne progression. C'est une discipline difficile qui demande beaucoup de courage et d'obstination ; La saison commence au printemps, mais il faut s'entraîner tout l'hiver pour être prêt à cette période. Comme toutes les disciplines nouvelles, nous essayons de faire évoluer les règlements en douceur pour toujours « coller » à la réalité et à l'évolution des chiens. La sélection des plongeurs et des conducteurs de bateau devient plus sélective mais nous l'accompagnons par un soutien à la formation.

Avec la mise en place des concours sélectifs et l'organisation d'une Coupe de France en eau douce, tous les pratiquants de l'hexagone peuvent trouver une finalité à leurs efforts.

En France, nous travaillons uniquement sur le programme national, mais une évolution vers le programme international offrira la possibilité à toutes les races compatibles avec la discipline de pouvoir participer. Il y aura aussi l'opportunité d'obtenir un CACIT et de concourir au Championnat du monde.

En 2008, 44 clubs sont affiliés, dont 20 sections du Club Français de Chien de Terre-Neuve (CFCTN) et 24 en club d'utilisation. La répartition des races est favorable à la race Terre Neuve avec 418 chiens, 25 Golden Retrievers, 22 Landseers, 21 Léonbergs, 7 Labradors, 5 Podhales, 3 Flat Coats.

Sur 26 concours, 19 se sont déroulés en eau douce et 7 en mer.

Il y a eu 497 passages de degré dont 339 en lac et 158 en mer.

Le Championnat de France en mer a eu lieu le 24 Août à Préfailles(44)

- Vainqueur : AKIRA DU HARS DEL VIENTO (Labrador)
- 2ème : RICA RANDALEVONWIDDERSDORF (Terre Neuve)
- 3ème : ROMEO DU CHEMIN DES PUIITS TOURNANTS (Terre Neuve)

La Coupe de France, le 4 Mai à Orléans(45)

- Vainqueur : ULYSSE DU DOMAINE DES TROIS FEES (Terre Neuve)
- 2ème : AKIRA DU HARS DEL VIENTO (Labrador)
- 3ème : TARA D'ARGUILLER D'ANJOU (Golden)

Il reste encore beaucoup de travail à faire. La commission va porter ses efforts en 2009 sur le perfectionnement des plongeurs, des conducteurs de bateau et sur l'harmonisation des jugements.

14) Commission Informatique : Point développé en I-A-4 - I. Horvath

I I - L E F I C H I E R N A T I O N A L C A N I N

Modernisation du Fichier National Canin (FNC)

L'année 2008 a été une année riche en réunions entre la SIEV (Société d'Identification Electronique Vétérinaire) et la Société Centrale Canine (FNC). Nous avons mis en place un calendrier pour des réunions de travail, et avons ainsi échangé certaines de nos connaissances "Métier" afin de travailler en étroite collaboration.

Le FNC a déjà « recetté » les applications du nouveau système informatique ; Nous avons demandé à notre prestataire UIE quelques améliorations et changements tout en appliquant le cahier des charges qui a été édité le 26 avril 2007 (Version 5). Nous sommes donc dans l'attente de la nouvelle version « des nouveaux programmes » pour pouvoir arrêter l'ancien système informatique VAX. En accord avec la SIEV, nous avons apporté quelques modifications sur les nouveaux documents. Il faut savoir que dans la nouvelle législation, un nouveau formulaire va être mis en place : « DOCUMENT DE TRAÇABILITE DANS LE CIRCUIT PROFESSIONNEL », ce document ne servira qu'à nos éleveurs, qu'aux magasins et fourrières.

La nouvelle carte de détenteur de chien intitulée « DEMANDE DE MODIFICATION OU DECLARATION D'UN EVENEMENT » a déjà vu le jour. En effet, la SIEV l'a déjà mise dans le circuit ; La Société Centrale Canine a tout mis en œuvre pour être aussi performante et a fait parvenir à son tour les nouveaux modèles de carte d'identification aux détenteurs. Ces cartes sont lisibles et pourront être traitées par les OPEX.

Le Fichier National Canin est toujours dans l'attente des décrets d'application pour les nouveaux documents ; La tutelle nous a proposé de lui faire un compte-rendu sur les anciens décrets afin d'alléger le travail administratif.

Les commandes de cartes de tatouage par internet sont en nette progression, aussi bien de la part des vétérinaires que des tatoueurs.

Le portail Internet « SAS » qui sera le moyen de communiquer entre La Société Centrale Canine, la SIEV, les ayants droits, les détenteurs a été élaboré et présenté à la SIEV. UIE devra y mettre une touche attrayante.

Identification

Le tatouage est et sera toujours un moyen d'identification sur le territoire Français. En avril 2009, il devrait y avoir un décret concernant ce moyen d'identification. L'identification électronique représentait en moyenne 78% de l'identification en 2008.

Polyvalence

Cette année, la mise en place de la polyvalence a été l'une des priorités. Les collaboratrices ont été formées à effectuer l'ensemble des tâches qui incombent au Fichier National Canin, et en particulier répondre téléphoniquement aux usagers sur tous les types de questions. Grâce à cette polyvalence, nous pouvons pallier aux absences imprévues et ainsi continuer à rendre un service optimum aux usagers.

I I I – L E S R E L A T I O N S E X T E R I E U R E S

A) LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Nous entretenons des contacts suivis avec les différents services du Ministère de l'Agriculture. Nos interlocuteurs au cabinet, M. CADOT et Mme SOUBEYRAN, auprès de qui nous pouvions faire valoir notre position, ont été appelés à d'autres fonctions. Le ministre, M. BARNIER, va quitter le ministère d'une semaine à l'autre ; De ce fait, aucun dossier de fond ne sera traité avant la désignation du nouveau ministre. Mais si les politiques bougent, les directions restent actives. Nos interfaces sont :

1) La DGAL (Direction Générale de l'Alimentation)

La DGAL est organisée en plusieurs sous-directions :

- la SDPA (Sous-direction de la Protection Animale) à laquelle sont rattachés :
 - le **Bureau de la Protection Animale** dont dépend la génétique des carnivores domestiques : le LOF pour les chiens et le LOOF (Livre Officiel des Origines Félines) pour les chats,
 - le BICMA (Bureau de l'Identification) dont dépendent le Fichier National Canin géré par la SCC et le Fichier National des carnivores domestiques autres que les chiens (chats et furets) géré par le SNVEL.

Le Bureau de la Protection Animale a été chargé de suivre nos dossiers. Nos statuts sont toujours à l'étude au service juridique du ministère, et après plusieurs réunions de travail très constructives, nous espérons voir aboutir ce chantier.. Quand le dossier des statuts sera finalisé, nous pourrons alors aborder l'adaptation des textes de la Loi d'Orientation Agricole pour les carnivores domestiques :

- La SCC, organisme de sélection pour l'espèce canine,
- Le LOOF, organisme de sélection pour l'espèce féline.

Une remise à plat du Décret n° 74-195 du 26 février 1974 relatif à la tenue du Livre généalogique pour l'espèce canine qui prenne en compte les avancées de la science sur l'identification biomoléculaire et les programmes de contrôle des affections héréditaires invalidantes. Là encore, nous devrions aboutir à un tronc commun carnivores domestiques avec des spécificités particulières pour les espèces canines et félines.

2) La DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche)

Avec la mise en place des textes d'application de la « **Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux** » (voir annexe 1) prévoit, outre la création d'un Observatoire du comportement, l'obligation de déclaration en mairie pour les chiens de deuxième catégorie avec une évaluation comportementale effectuée par un vétérinaire, et une journée d'information sur l'éducation canine, dispensée par une personne morale habilitée auprès du Préfet du Département.

Nous avons fait reconnaître les diplômes des moniteurs en éducation canine 1^{er} et 2^e degré, formations organisées par la CUNCBG et la CNEAC et en complément, nous avons mis en place, avec le SNVEL, un module d'information qui garantisse l'unicité du message dispensé aux propriétaires. La MOFAA (**MO**dule de **FO**rmation à l'**At**testation d'**Ap**titude) est donc la continuité de nos formations diplômantes s'échelonnant sur quatre à dix jours de théorie, qui s'additionnent à plusieurs années de pratique.

La liste des clubs canins et des moniteurs habilités sera transmise aux préfetures par les commissions techniques des sociétés canines territoriales.

3) **La DGPAT** (Direction Générale des Politiques d'Aménagement du Territoire)

Cette direction gère le programme « Grands Prédateurs » avec le Ministère de l'Environnement. A la demande des éleveurs d'ovins des massifs Alpains et Pyrénéens, un programme de recensement et d'évaluation des chiens de protection a été mis en place avec l'Institut de l'élevage ovin et bovin, la Société Centrale Canine avec la commission chiens de troupeaux et les clubs de race concernés : le RACP (Rassemblement des Amateurs des Chiens Pyrénéens) et la CBEI (Club des Bergers de l'Est et Italiens) qui ont en charge la sélection des chiens de montagne des Pyrénées (le Patou) et le Berger des Maremmes Abruzzes.

Le recensement est bien engagé, la SCC a mis à disposition un programme de gestion des populations à l'attention des DRAF (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt) et les tests d'aptitude à l'emploi sont en cours de reconnaissance. Nous avons particulièrement insisté pour que les testeurs aient une formation solide sur l'agressivité. Des capacitaires au mordant sont indispensables pour s'assurer in situ que nos protecteurs de troupeaux ne confondent pas les ours avec les touristes et les chiens des promeneurs avec les loups. Je tiens à remercier les cynophiles engagés pour cette cause à réelle plus-value sociale.

4) **La DICOM** (Direction de la Communication)

Lorsque le Ministère nous a demandé (SCC et SNVEL) de rééditer le **Livret de responsabilisation** afin que le ministre puisse le présenter officiellement au Salon International de l'Agriculture, nous ne disposions que de quelques semaines. A partir du cahier des charges du ministère, une équipe restreinte a travaillé à la refonte complète de cet opuscule d'informations destiné au grand public. Pierre DESNOYERS du SNVEL, avec l'aide efficace de Jean-Pierre KIEFFER, secrétaire du CNPA (Conseil National de la Protection Animale) ont permis d'éditer ce document qui vous a été remis ce jour. 1 200 000 exemplaires vont être distribués via les canaux de distribution de la Protection Animale et de la cynophilie associative. Les 36 000 maires de France seront destinataires d'une dizaine d'exemplaires du Livret et du CD-ROM interactif LOUPY.

❖ **Les Rencontres Animal et Société :**

Les Rencontres Animal et Société ont été initiées par la Présidence de la République et mises en œuvre par la DGAL. Le Rapporteur Général, M. Christophe TUOT a rendu son rapport avec des propositions.

Conclusions du rapport des Rencontres « Animal & Société » (extrait)

Réaffirmer la spécificité de l'animal

- 1 - *Élaborer et diffuser une charte nationale des relations avec l'animal.*
- 2 - *Assurer à droit constant la cohérence technique des codes pour les différentes catégories d'animaux, améliorer l'échelle des peines.*

Responsabiliser et professionnaliser la filière des animaux de compagnie

- 3 - *Moraliser et encadrer le commerce des animaux de compagnie en France et prendre l'initiative d'une harmonisation de ces règles au niveau communautaire.*
- 4 - *Encourager la structuration de la filière des animaux de compagnie.*
- 5 - *Développer la certification des filières « animaux de compagnie ».*

Recréer un lien entre les citoyens et les animaux : éducation et information

- 6 - *Sensibiliser dès le plus jeune âge les enfants au respect de l'animal : mettre à disposition des enseignants des outils pédagogiques sur le respect de l'animal.*
- 7 - *Valoriser le respect de l'animal dans les objectifs des programmes des différents cycles de l'enseignement scolaire et dans la formation des enseignants.*
- 8 - *Mener des campagnes de communication grand public sur le respect de l'animal.*
- 9 - *Veiller au respect de l'image de l'animal dans les médias.*
- 10 - *Informers les usagers du respect des bonnes pratiques professionnelles en matière de protection animale dans les secteurs de l'élevage, du transport et de l'abattage des animaux de rente.*

Promouvoir la place de l'animal en ville

- 11 - *Faciliter l'accueil des animaux de compagnie dans les maisons de retraite et les établissements médico-sociaux.*
- 12 - *Promouvoir avec l'Association des Maires de France la prise en considération de l'animal dans l'aménagement de l'espace urbain.*
- 13 - *Améliorer la gestion des populations animales en ville.*
- 14 - *Créer un observatoire national du comportement canin.*
- 15 - *Prévoir une qualification professionnelle pour les agents utilisant des chiens et exerçant des activités privées de sécurité.*
- 16 - *Évaluer les modalités d'obligation d'identification des chats.*
- 17 - *Faciliter l'accès des chiens de personnes en situation d'exclusion aux foyers d'hébergement.*

Concilier utilisation économique et protection des animaux

- 18 - *Identifier dans les élevages les cas de négligence dus aux difficultés économiques ou sociales dans le cadre des commissions « Agridiff ».*
- 19 - *Préciser les modalités d'euthanasie des animaux à la ferme par les éleveurs.*
- 20 - *Objectiver les conditions de bien-être des animaux en cours de transport.*
- 21 - *Mettre en place un programme de formation spécifique « protection animale » dans les abattoirs.*
- 22 - *S'assurer de la bonne contention des animaux dans les abattoirs.*
- 23 - *Redéfinir les règles de détention et d'utilisation des animaux dans les cirques.*
- 24 - *Mettre en place l'inventaire et le suivi administratif des cirques et redéfinir la délivrance des certificats de capacités nécessaire pour exercer ces activités.*
- 25 - *Promouvoir les bonnes pratiques dans la corrida et les jeux taurins.*
- 26 - *Évaluer l'opportunité d'une réglementation communautaire sur l'étiquetage obligatoire de l'origine des fourrures.*

Recherche et expérimentation animale

- 27 - *Promouvoir l'utilisation des méthodes alternatives à l'expérimentation animale.*
- 28 - *Réaliser une expertise scientifique collective sur la perception de la douleur par l'animal.*

Animaux saisis et recueillis

29 - Conduire un état des lieux des besoins en places d'accueil des animaux de la faune sauvage saisis ou recueillis.

30 - Rappeler aux parquets la réglementation en matière de délais de garde des animaux saisis.

Assurer le suivi des décisions et assurer la coordination sur l'ensemble du territoire

31 - Améliorer l'organisation des pouvoirs publics.

32 - Améliorer la connaissance des forces de sécurité en matière de protection animale.

33 - Désigner un référent « protection animale » dans les futures directions régionales chargées de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

34 - Créer une commission nationale de suivi des rencontres « Animal et Société ».

Il y préconise la mise en place de commissions de suivi dont une sur la filière canine ; Son rapporteur est le Professeur Jean-Michel MICHAUX de l'ENV d'ALFORT, Président de l'ISTAV (Institut Supérieur et Technique de l'Animal en Ville). Nous participons aux travaux et les propositions doivent être remises à M. TUOT pour la fin juin.

❖ **Le Rapport VAUTRIN**

Lors des discussions d'élaboration de la loi sur la Protection des citoyens et en conclusion des « Rencontres Animal et Société », il a été proposé la mise en place d'une commission parlementaire sur l'étude de la filière canine. C'est Mme Catherine VAUTRIN (Députée du Département de la Marne) qui s'est penchée sur le sujet.

| |
|--------------------------------------|
| Conclusion du rapport VAUTRIN |
|--------------------------------------|

**RESUME DES PRINCIPALES PROPOSITIONS OU
LES ONZE COMMANDEMENTS DE LA FILIERE CANINE :**

1. Élaborer et publier un « code de l'animal de compagnie » :

Soit un recueil permettant à tous les acteurs de la filière canine de prendre facilement connaissance du droit applicable à leur activité.

2. Établir un « tableau de bord » de l'économie de la filière canine :

Il regrouperait toutes les informations économiques concernant la filière et serait actualisé chaque année.

3. Arrêter une nomenclature complète des métiers du chien :

Elle aiderait à sortir de l'actuelle « nébuleuse » des métiers et des actions, à savoir qui fait quoi et à vérifier que les professionnels affichés sont d'authentiques professionnels.

4. Mettre en place une mission technique relative aux conditions d'accès à ceux-ci et aux formations qualifiantes :

Dans le prolongement de la proposition précédente, il s'agit de sécuriser les métiers du chien par des formations qualifiantes et agréées comme telles.

5. Éditer un manuel « chien mode d'emploi » :

A la différence du code mentionné plus haut, le manuel est destiné aux propriétaires de chien afin de les accompagner dans leur vie quotidienne avec leur animal.

6. Instaurer un numéro vert :

Ce numéro, ainsi qu'un portail sur Internet, permettrait de répondre en temps réel à des situations d'urgence (maladie, disparition, agression...).

7. Dispenser, en milieu scolaire, une information sur le chien dans la famille :

Une sensibilisation des enfants à ce que signifient adopter et élever un chien, ainsi qu'être confronté à un animal en diverses circonstances, se fait déjà couramment en milieu scolaire dans les pays scandinaves.

8. Revoir et adapter la réglementation européenne relative au transport et à l'importation de chiens :

La réglementation actuelle, notamment insuffisante, laisse pénétrer sur notre territoire de nombreux chiens malades ou dangereux en provenance notamment d'Europe orientale.

9. Mettre à l'étude une obligation générale de déclaration :

Cette obligation existe déjà dans certains pays, dès la naissance du chiot.

10. Instituer un contrôle a priori des petites annonces :

Les petites annonces n'offrent aujourd'hui aucune garantie pour les acheteurs de chiens, il s'agit d'y introduire quelques règles de base quant à l'origine des animaux, la qualité du vendeur, les conditions de l'élevage...

11. Convoquer une Conférence nationale pour la filière canine destinée à valider l'organisation de celle-ci et débouchant sur la création de l'Institut technique de l'animal de compagnie.

Un consensus se dégage peu à peu pour la mise en place d'un Institut technique qui aurait pour mission de définir et de contrôler une politique globale de l'animal de compagnie.

Dans le rapport, un extrait est consacré à la SCC.

| |
|--|
| Commentaires sur la SCC (extrait) |
|--|

Place et rôle de la Société centrale canine (SCC)

Créée en 1882 à l'initiative d'éleveurs amateurs, la SCC avait pour objet initial l'amélioration des races de chiens en France. À cet effet, elle institua, en 1885, le Livre des Origines Français (LOF), sorte d'état civil du chien de race. Devenue association après l'entrée en vigueur de la loi de 1901, reconnue d'utilité publique en 1914, son activité s'accrut, en 1971, par la tenue du Fichier national canin qui répertorie tous les chiens tatoués, qu'ils soient ou non de race.

La mission de gestion des races canines incombant à la SCC a été placée, depuis 1971, sous la tutelle du ministère chargé de l'Agriculture, lequel a étendu les responsabilités de la SCC à la gestion de toutes les obligations d'identification des chiens, notamment la tenue du fichier national canin.

La SCC affiche l'ambition d'être « la Grande Maison du Chien », se prévalant d'une part de son maillage territorial à travers les 108 clubs de race et les 55 sociétés régionales canines qui lui sont affiliées, d'autre part de son étroite collaboration avec le Syndicat national des Vétérinaires d'Exercice libéral (SNVEL). Les deux organismes ont ainsi souhaité être entendus ensemble par notre mission d'information, le 3 septembre dernier, afin de présenter une analyse et de formuler des propositions communes.

Selon la SCC et le SNVEL, la filière canine française est plus organisée, ou moins désorganisée, qu'on ne l'entend dire communément. Ses acteurs sont parfaitement identifiés et ressortent de trois secteurs principaux : l'élevage, la santé, le commerce. Les plus importants sont prêts à se fédérer afin de poursuivre des objectifs communs :

- assurer la lisibilité de l'existant et donner une image transparente à la filière ;*
- améliorer les relations entre les différents acteurs pour qu'ils travaillent davantage ensemble selon des orientations claires et, aujourd'hui, largement consensuelles ;*
- accorder la priorité à la formation professionnelle et à la certification, à la gestion des crises et au contrôle des importations ;*
- définir une politique de l'animal dans la ville ;*
- élaborer, comme dans d'autres filières animales, des chartes de qualité.*

Le rapporteur a repris notre projet de l'Institut National de l'Animal de Compagnie.

Présentation de l'INAC (extrait)

Dans ce but, la SCC, le SNVEL, ainsi que le Syndicat interprofessionnel des fabricants et distributeurs de produits et animaux familiers (PRODAF) ont proposé ensemble la création d'un organisme fédérateur des initiatives et catalyseur des énergies : l'Institut national de l'Animal de Compagnie (INAC).

Ce nouvel organisme, à vocation interprofessionnelle serait créé par la conjonction :

– des fédérations nationales en charge de la sélection des espèces canines (SCC), félines (Livre officiel des origines félines – LOOF) ornithologiques (Union ornithologique de France – UOF) et de celles relatives aux nouveaux animaux de compagnie, l'ensemble de ces fédérations étant représentées par la SCC ;

– du SNVEL ;

– du PRODAF.

L'INAC aurait donc pour mission générale l'analyse de l'activité économique et la définition d'une politique de développement en accord avec l'ensemble des partenaires de la filière, conçue comme « l'ensemble des activités complémentaires, pour raisons techniques et commerciales, participant aux différentes étapes du processus de production d'une même catégorie de biens ou de services », appliquée aux animaux de compagnie.

À ce titre, et en tenant bien sûr compte des caractères très spécifiques d'une filière dont le produit est un être vivant, doté d'affectivité et très proche de l'homme, ce qui met la notion d'éthique au centre de toutes les préoccupations, l'institut technique serait chargé :

– d'apporter une aide scientifique et technique à l'élevage français en vue d'améliorer sa qualité et de le valoriser ;

– de piloter l'information du public pour faire connaître et respecter les animaux de compagnie, pour apprendre à savoir les choisir, les soigner, les nourrir, les éduquer ;

– de relayer les actions des pouvoirs publics et des collectivités locales pour faciliter la présence et les conditions de vie des animaux de compagnie dans la société, anticiper et gérer les crises sanitaires ainsi que les animaux dangereux.

Le projet met l'accent sur le rôle dit structurant que l'INAC pourrait jouer au sein de la filière des animaux de compagnie.

Ses travaux permettraient d'abord de disposer d'une vision économique claire et globale de l'activité de la filière. Comme on l'a vu, le fait que certains acteurs seulement s'efforcent d'établir et de publier des statistiques aboutit à une perception floue, mal actualisée et discutable de l'économie du secteur. L'INAC établirait donc un rapport annuel, agrégeant toutes les données disponibles et vérifiées. Ce rapport, largement diffusé, servirait de référence statistique et d'outil d'aide à la décision pour organiser et gérer la filière en tenant compte de tous les déterminants de son évolution.

En second lieu, l'INAC piloterait une politique de communication éthique visant à informer et à responsabiliser aussi bien les partenaires de la filière que les destinataires de celle-ci : le grand public, propriétaire ou amateur d'animaux domestiques.

La formation professionnelle et la certification des métiers autour de l'animal de compagnie, clé de voûte de la problématique canine, pourraient faire l'objet de conventions entre l'INAC et l'État représenté par les ministères chargés de l'Agriculture et de l'Éducation.

En quatrième lieu, l'organisme fédérateur pourrait mettre en place des modèles de gestion de crise, qu'il s'agisse de crises sanitaires « classiques », c'est-à-dire présentant un danger pour la santé publique, telles que les épidémies transmissibles par les animaux, ou de crises de type « plus moderne » telles que, par exemple, la nécessité de rappeler en urgence des stocks d'aliments présentant un risque d'intoxication des animaux de compagnie, comme cela s'est produit en 2007 aux États-Unis.

Enfin, l'INAC pourrait servir à la fois d'instance d'orientation et de gendarme pour une meilleure gestion des importations. Celles-ci posent en effet aujourd'hui deux types de problèmes :

– un problème de qualité, posé par la réputation, supérieure pour plusieurs races, des élevages allemand et anglais ;

– un problème de lutte contre les trafics d'animaux, importés à bas prix des pays de l'Est et dans des conditions souvent scandaleuses pour le bien-être de l'animal, provoquant une suite de réactions en chaîne négatives : animaux malades et contagieux, impossibles à rendre propres, agressifs, aboutissant, en deuxième phase, au renouvellement des abandons et des mauvais traitements.

L'INAC pourrait, non seulement aider à contrôler les importations en liaison avec les services administratifs compétents des douanes et du contrôle sanitaire, mais aussi mettre en place une politique d'alternative ou même de substitution aux importations en encourageant l'élevage de qualité et en promouvant l'excellence dans ce domaine.

Le projet ainsi porté par la SCC mérite d'être sérieusement examiné. Toutefois, de sévères critiques lui ont été adressées par d'autres catégories d'acteurs de la filière canine.

Le premier reproche a trait à l'organisation et au mode de fonctionnement de la SCC, quelquefois perçus comme trop conservateurs et de tendance élitiste. Par ailleurs, deux rapports administratifs successifs, le premier datant de 2002, sur le fichier national canin, le deuxième de 2005, sur la gestion des races canines, tous deux commandés par le ministre chargé de l'Agriculture, ont mis en lumière les faiblesses et les carences imputables à l'activité de la SCC.

L'objectif du présent rapport n'étant pas d'instruire le procès de tel ou tel organisme dont, par ailleurs, la connaissance du milieu canin et la volonté de contribuer à une amélioration de la gestion de la filière canine sont indéniables.

D'autres critiques portent sur le fond du projet d'INAC :

– l'exclusion des associations de défense des animaux, au motif qu'il s'agirait d'observateurs et non d'acteurs, argument qui ne peut bien sûr être retenu ;

– une vision relativement restrictive du rapport du chien et de l'homme, définie à travers deux prismes déformant : d'une part, le dressage et la qualité de la race, d'autre part, une conception à prédominance commerciale de ce rapport ;

– la relative étroitesse des champs couverts, qui n'accorde de place ni à la recherche fondamentale ni au comportementalisme ;

– enfin, accusation de nature plus politique, le projet n'aurait pas suffisamment associé, pour son élaboration, les autres acteurs de la filière canine dont certains avaient déjà, de leur côté, mis à l'étude la mise en place d'un « Comité national interprofessionnel du chien » ou d'un « Institut de l'animal de compagnie » ou encore d'un « Office national de l'animal de compagnie ».

Quelles que soient les divergences d'approche, un certain consensus se dégage autour de l'idée d'un organisme de ce type. Le projet d'INAC est, à ce jour, le plus avancé. C'est probablement une base de travail qu'il convient de préciser et de compléter afin, notamment, de répondre aux critiques qu'il a suscitées mais qui ne remettent pas en cause son bien-fondé. Afin aussi que le résultat reflète un vrai travail en commun de tous les partenaires concernés

B) LA FNSEA

La SCC est positionnée aux côtés de la FNSEA en tant qu'acteur principal de la filière des Animaux de compagnie. Nous avons travaillé ensemble sur les différents ateliers des « Rencontres Animal et Société » et sur les évolutions du statut de l'animal dans le Code Civil. La nomination de M. POULAIN, membre du Bureau de la FNSEA au poste de Président du CENECA, (organisateur du Salon International de l'Agriculture) renforce notre positionnement dans le Hall 4, autour du concept de l'Animal de loisir qui regroupe les filières équinnes et asines avec les animaux de compagnie. M. Eugène SCHAEFFER, Président de l'ACTA (Association de Coordination des Organismes Techniques Agricoles) et membre du bureau de la FNSEA a intégré la SCC au sein de l'ACTA en tant qu'organisme en charge du suivi technique de l'espèce canine.

Enfin, nous avons des contacts réguliers avec les sections syndicales éleveurs canins de la FNSEA. La lutte contre les importations frauduleuses, au mépris de toute règle de respect de l'animal, et leur écoulement sur le marché français par le biais des petites annonces anonymes ne peuvent être menés que par des actions concertées de l'ensemble des acteurs.

Notre action dans le milieu agricole, c'est également la présence de la SCC au sein de France UPRA Sélection. Depuis plus de dix ans, la SCC représente l'espèce canine en tant qu'UPRA (Unité de Promotion Raciale) aux côtés des unités ovines, bovines, équinnes et caprines. Auparavant, nous étions déjà membre de l'UNLG (Union Nationale des Livres Généalogiques). Lors du Salon de l'Agriculture, une nouvelle structure a été présentée. Son nom : « Races de France », qui avec l'UNCEIA (Union Nationale des Centres d'Insémination Artificielle) et l'Institut Technique ovins, bovins se sont regroupés sous l'appellation « **France Génétique Elevage** »

« **Races de France** » (ex France UPRA) regroupe donc les Organismes de Sélection prévus dans la Loi d'Orientation Agricole. Après une adaptation normale des textes prévus pour les animaux de rente, la SCC et le LOOF passeront, pour les espèces canines et félines, du statut d'UPRA à celui d'organisme de sélection. Cette évolution sera possible après ratification de nos statuts par le service juridique du Ministère de l'Agriculture.

C) LA FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

La chasse, sous ses différentes formes, est l'utilisation du chien qui a forgé l'identité de la cynophilie française. La majorité de nos races nationales sont des chiens courants et des chiens d'arrêt. C'est donc tout naturellement que la SCC maintient un contact fort avec la Fédération Nationale des Chasseurs qui fédère 1 400 000 chasseurs. Le Président, M. DE PONTCHALON, et le Directeur Claude BUSSY sont des cynophiles avertis, fins connaisseurs de nos disciplines de sélection. La Fédération Nationale des Chasseurs a organisé au Conseil Economique et Social un grand colloque sur l'importance de la chasse au sein de la ruralité. Nos deux fédérations ont restructuré la Fédération des Concours St. Hubert avec pour mission d'être au plus près des attentes du chasseur de base, en ne cherchant pas l'élitisme, mais au contraire, de permettre au plus grand nombre d'accéder à des épreuves conviviales qui répondent à une utilisation pratique.

En nous rapprochant des organisations du Game Fair de CHAMBORD, nous souhaitons remettre le chien au cœur de l'acte de chasse. Les Présidents de nos commissions d'utilisation nationales et les Présidents des clubs de race concernés ont été invités à participer à cet événement international. La Société de Vénérerie est déjà très présente et, à l'occasion de son centenaire, a pu nous faire une démonstration spectaculaire de la vitalité de ses activités cynégétiques.

Enfin, le grand projet au sein duquel la Fédération Nationale des Chasseurs et la SCC se sont associées est la naissance de l'Interprofession Chasse qui regroupe tous les acteurs de la filière chasse. Mise en place sous la Présidence de M. DUTRUC-ROSSET, ancien chef de cabinet au Ministère de l'Agriculture et Directeur des Chasses Présidentielles, elle a été reconnue par les pouvoirs publics par un arrêté du 24 février 2009. C'est donc l'occasion pour la SCC d'intégrer une Interprofession et de répondre ainsi aux attentes du Ministère de l'Agriculture sur le modèle de la Loi d'Orientation Agricole.

D) LE MILIEU VETERINAIRE – LES ECOLES VETERINAIRES

En charge de l'élevage et de la sélection de l'espèce canine, la SCC entretient des relations suivies avec les instances vétérinaires. Notre commission scientifique a, en son sein, des spécialistes reconnus de nos quatre écoles vétérinaires :

- Pr. COURREAU : ENVA (Maisons-Alfort)
- Pr. GENEVOIS : ENVL (Lyon)
- Pr. LEFEVRE : ENVT (Toulouse)
- Pr. DENIS : ENVN (Nantes)

Ces derniers assurent le relais indispensable avec les différentes unités de recherche qui travaillent sur le chien.

1) Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires

Le Président Christian RONDEAU a toujours suivi avec intérêt les évolutions de notre fédération. Les relations constructives de la profession vétérinaire et du monde de l'élevage sont un préalable indispensable au développement d'une filière française performante pour l'espèce canine.

2) L'AFVAC

Nous entretenons des contacts étroits avec l'AFVAC (Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie) dont le savoir-faire en termes de formation technico-scientifique à destination des vétérinaires est reconnu au niveau mondial. Le Docteur DUMON (ancien Président) est très actif et à nos côtés. Le Docteur GUAGUERE vient d'être nommé Président. Il succède au Docteur CARLOTTI qui arrivait en fin de ses mandats. Il est également membre de notre Groupe de Travail chargé de valider les Tests Prédictifs des Affections Héréditaires Invalidantes, retenus par les clubs de race pour les grilles de sélection. Le nouveau Secrétaire Général est le Docteur CHAUDIEU que je ne vous présente plus. Il est un des pivots de notre commission scientifique. Son sens pratique de vétérinaire libéral, son souci constant d'information sur toutes les évolutions de l'art vétérinaire et une disponibilité rare font que la SCC est très fière d'avoir Gilles CHAUDIEU au sein de ses instances scientifiques. La SCC s'est associée à l'AFVAC pour répondre à l'attente de ses éleveurs en matière de formation continue. Il s'agit là d'un dossier important pour l'avenir de notre fédération.

3) Le SNVEL

A différents endroits de ce rapport moral, le SNVEL (Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral) est cité. Identification, observatoire du comportement, formation complémentaire de nos moniteurs d'éducation, Institut National de l'Animal de Compagnie. Il n'est pas de dossier important sur la filière où les deux acteurs incontournables de la sélection, de l'élevage, de la santé et de l'intégration dans la société de l'Animal de Compagnie ne soient présents. La mise en commun du réseau des acteurs de terrain que sont les vétérinaires libéraux et les membres de la cynophilie associative est la solution face aux attentes d'informations qualifiées de la population. Nous rencontrons régulièrement le Président Rémi GELLE lors de nos séances de travail, et il prête une attention toute particulière à notre partenariat.

E) LES SOCIÉTÉS DE PROTECTION ANIMALE

Nos contacts sont suivis avec les SPA de Paris et CNSPA de Lyon. Nous avons rencontré les Présidents Mesdames Caroline LANTY et Anne-Marie HASSON à leur siège social. Elles emploient plusieurs dizaines de personnes aux sièges sociaux et pour la gestion des refuges. Le Fichier National Canin travaille tous les jours avec ces deux fédérations pour les mutations et la recherche des chiens perdus. Nous croisons également les fondations 30 Millions d'Amis, Assistance aux Animaux et Brigitte BARDOT lors des réunions au ministère pour les « Rencontres Animal & Société » et le CNPA (Conseil National de la Protection Animale) a participé activement à l'élaboration du Livret de responsabilisation.

F) LES INSTANCES INTERNATIONALES

1) La Fédération Cynologique Internationale (FCI)

Les élections générales de la FCI sont prévues pour le mois d'octobre. Un candidat allemand a commencé sa campagne. Depuis le départ du Président MICHEL, la France n'est plus représentée dans cette instance dirigeante de la cynophilie mondiale. Des réunions techniques avec la FCI sont programmées afin d'optimiser au mieux les manifestations de 2011, dont la Mondiale.

- **La section Europe de la FCI**

La section Europe de la FCI est très active auprès des instances de l'Union Européenne. M. Jean Paul PETITDIDIER, Vice Président de la Section Europe y représente nos intérêts. Il a succédé à M. STRIBY, qui avait créé et animé cette section.

2) Le Kennel Club Anglais

Nous rencontrons tous les ans le Président du Kennel Club, M. Ronnie IRVING et la secrétaire exécutive, Caroline KISKO. Le Kennel Club est très impliqué dans les dossiers de société et exerce un lobbying très efficace auprès des instances politiques. L'actualité de cette année était la campagne contre l'élevage des chiens de race nés en Angleterre. Nous leur avons présenté les diverses actions engagées contre l'apparition et le développement des hypertypes, ainsi que notre politique d'élevage sur le contrôle des affections héréditaires invalidantes.

3) L'Alliance Cynophile Latine

Nous entretenons d'excellents contacts avec l'ENCI (Société canine Italienne). Le Président, M. ATTIMONELLI est très actif sur le dossier de l'Alliance Latine.

4) La Real Sociedad (société canine Espagnole)

Après un accueil favorable, l'Espagne a rejoint l'Alliance Latine. A terme, le championnat de sélection morphologique de l'Alliance pourra se dérouler successivement en France, Italie et Espagne.

Des réunions de travail dans les diverses disciplines pratiquées traditionnellement par nos trois pays devraient également rencontrer un franc succès.

5) Communication internationale

Dans l'optique d'une communication accrue en vue de l'organisation du Championnat du Monde, un stand de la Société Centrale Canine est monté dans les trois grands rassemblements du monde cynophile. Le Championnat du Monde, le Championnat d'Europe et CRUFTS.

IV - LES FORMATIONS

A) FORMATION A LA FONCTION D'ELEVEUR CANIN

▪ La formation dite « initiale » :

Dispensés par les vétérinaires de l'UMES (Unité de Médecine de l'Élevage et du Sport) de l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort, les 3 jours de formation à la fonction d'éleveur canin connaissent toujours autant de succès. En 2008, nous avons accueilli dans nos structures 845 personnes contre 761 en 2007. Le tableau ci-dessous nous permet de visualiser rapidement les régions dans lesquelles sont organisés nos stages.

Nous constatons encore, malgré nos rappels, que certaines régions sont inactives dans l'organisation de sessions de formation. En revanche, nous tenons à remercier les sociétés canines régionales qui font preuve d'un grand dynamisme en ce domaine.

| Date | Lieu | Organisateur | Nbre de participants |
|--------------------------------|----------------------|---|----------------------|
| 1-2-3 février | Aubervilliers | Société Centrale Canine | 45 |
| 14-15-16 mars | Evreux | Société canine de l'Eure | 38 |
| 28-29-30 mars | Aubervilliers | Société Centrale Canine | 50 |
| 11-12-13 avril | Ventabren | Société Canine Midi Côte d'Azur | 58 |
| 16-17-18 mai | Aubervilliers | Société Centrale Canine | 44 |
| 23-24-25 mai | Donneville | Société Canine de Haute Garonne | 56 |
| 13-14-15 juin | Metz | Société Canine de l'Est | 54 |
| 27-28-29 juin | Aubervilliers | Société Centrale Canine | 50 |
| 4-5-6 juillet | Bourges st Doulchard | Société Canine du Centre | 43 |
| 12-13-14 septembre | Evreux | Société canine de l'Eure | 39 |
| 26-27-28 septembre | Aubervilliers | Société Centrale Canine | 56 |
| 17-18-19 octobre | Ventabren | Société Canine Midi Côte d'Azur | 62 |
| 31 oct-1 ^{er} -2 nov. | Cabariot | Centre d'initiation canine de Cabariot | 45 |
| 14-15-16 novembre | Donneville | Société Canine de Haute Garonne | 58 |
| 28-29-30 novembre | Tours | Sté Canine du Centre – Section Touraine | 49 |
| 5-6-7 décembre | Bordeaux | Société Canine de Gironde | 52 |
| 12-13-14 décembre | Aubervilliers | Société Centrale Canine | 46 |

Soit un total de 845 personnes ayant suivi la formation à l'élevage canin en 2008

▪ La Formation Continue des éleveurs (ou stages de perfectionnement)

L'arrivée de nouvelles formations destinées aux éleveurs (formation continue) a entraîné la création d'un pôle « Formation » qui occupera une place de plus en plus importante dans les activités de notre Fédération.

Afin d'alléger les procédures d'enregistrement des inscriptions, nous proposerons des inscriptions via Internet.

La formation Continue des éleveurs s'adressera uniquement aux personnes ayant suivi le stage de formation de 3 jours ouvrant sur l'obtention du Certificat de Formation à la fonction d'éleveur canin (Formation dite initiale).

La Formation Continue sera composée de 3 modules :

- Module n° 1 : Extérieur - Génétique – Alimentation
- Module n° 2 : La Reproduction
- Module n° 3 : La néo-natalogie

Chaque module se déroulera sur 1 jour et l'organisation de ces journées de formation sera confiée aux Sociétés Canines Régionales et aux Clubs de races. Le module n° 1 nécessite la présence de 2 conférenciers ; Les modules 2 & 3 ne nécessitent quant à eux qu'un seul conférencier.

B) FORMATIONS GERÉES PAR LA CUNCBG

| Lieu | Type formation | Participants |
|--------------------|----------------|--------------|
| TREGUEUX | Moniteur | 33 |
| BUTHIERS | Moniteur | 37 |
| POLYNESIE | Moniteur | 2 |
| OSTRICOURT | Moniteur | 26 |
| BESANCON | Moniteur | 13 |
| TREGUEUX | Entraîneur | 36 |
| BUTHIERS | Entraîneur | 38 |
| POLYNESIE | Entraîneur | 6 |
| OSTRICOURT | Entraîneur | 51 |
| NOUVELLE CALEDONIE | Entraîneur | 3 |
| BESANCON | Entraîneur | 24 |

C) FORMATIONS GERÉES PAR LA CNEAC

Les chiens visiteurs

| Dates | Région | Organisateurs | Participants |
|-----------------|--------------------|--------------------|--------------|
| 9-10 février | Midi Côte d'Azur | André MARTIN | 19 |
| 17-18 février | Poitou Charente | C. Labrocherie | 35 |
| 23-24 février | Languedoc | F. PUG | 23 |
| 15-16 mars | Haut Rhin | Marc MEYER | 16 |
| 28-29 juin | Lorraine | G. Bretzner | 9 |
| 20-21 septembre | Bas Rhin | Yves Reinert | 12 |
| 27-28 septembre | Champagne Ardennes | Alexandra Creusot | 12 |
| 11-12 octobre | Midi Côte d'Azur | BUISSON Daniel | 8 |
| 11-12 octobre | Bretagne | Anne Marie DAVID | 11 |
| 25-26 octobre | Rhône-Alpes | Pierre BREZEZINSKI | 15 |
| 25-26 octobre | Nord Picardie | Danielle Petit | 18 |
| 15-16 novembre | Haut Rhin | Eric TRIVELLIN | 11 |
| 15-16 novembre | Pays de Loire | Françoise Chauvet | 5 |
| 13-14 décembre | Centre | Sylvie Clenet | 13 |

Moniteur en éducation canine familiale de 1^{er} degré

| Dates | Région | Organisateurs | Participants |
|-----------------|------------------|-------------------|--------------|
| 9-10-février | Basse Normandie | J.C. LECLUSE | 72 |
| 9-10 février | Languedoc | Guy Calazelle | 31 |
| 16-17 février | Bas Rhin | Yves REINERT | 66 |
| 19-20 janvier | Nord Picardie | Alain REMION | 75 |
| 19-20 janvier | Bretagne | Pascale CRESPEL | 74 |
| 2-3 février | Ile de France | Jean Clément | 92 |
| 16-17 février | Nord | C. Martin | 46 |
| 23-24 février | Rhône-Alpes | Eric VAVASORI | 78 |
| 19-20 juillet | Franche Comté | Richard Sylvie | 26 |
| 26-27 juillet | Gironde | Jackie Blanc | 82 |
| 20-21 septembre | Midi Côte d'Azur | Gérard MUS | 68 |
| 18-19 Octobre | Lorraine | Alain KIFFER | 88 |
| 15-16 novembre | Seine Maritime | Paule SOUDE | 38 |
| 22-23 novembre | Haut Rhin | Marc Meyer | 60 |
| 15-16 novembre | Bourgogne | Bernard Charolles | 44 |

Moniteur en éducation canine familiale de 2^{ème} degré

| Dates | Région | Organisateurs | Participants |
|----------------|--------------------|----------------|--------------|
| 2-3 février | Languedoc | Gilles SENTOST | 37 |
| 2-3 février | Nord | Corinne MARTIN | 23 |
| 1-2 mars | Champagne Ardennes | Dominique Remy | 32 |
| 8-9 mars | Midi Côte d'Azur | Alain PIGNOL | 37 |
| 22-23 mars | Nord | Corinne MARTIN | 23 |
| 24-25 mai | Champagne Ardennes | D. Masson | 32 |
| 3-4 mai | Nord | Corinne MARTIN | 23 |
| 24-25 mai | Rhône-Alpes | Vavassori Eric | 37 |
| 30-31 août | Champagne Ardennes | Dominique Remy | 32 |
| 11-12 octobre | A.B.V. | Jean BONY | 30 |
| 25-26 octobre | Basse Normandie | J- LECLUSE | 24 |
| 22-23 novembre | A.B.V. | Jean BONY | 30 |
| 22-23 novembre | Basse Normandie | J- LECLUSE | 24 |
| 13-14 décembre | A.B.V. | Jean BONY | 30 |
| 13-14 décembre | Basse Normandie | J-LECLUSE | 24 |

Ecole du chiot

| Dates | Région | Organisateurs | Participants |
|----------------|----------------------|-----------------|--------------|
| 9-10 février | Languedoc Roussillon | Bernard Picavez | 14 |
| 26-27 avril | Ile de France | Jean Clément | 32 |
| 15-16 novembre | Lorraine | Marc KINNEL | 32 |

Moniteur Agility

| Dates | Région | Organisateurs | Participants |
|----------------|---------------------|------------------|--------------|
| 26-27 janvier | Rhône-Alpes | Franck Gensez | 18 |
| 16-17 février | Ile de France | Corinne GARET | 25 |
| 8-9 novembre | Centre | Gérard BELFAN | 21 |
| 15-16 novembre | Gironde (2 niveaux) | Françoise Voisin | 25 |
| 22-23 novembre | Rhône-Alpes | | 34 |

Obérythmée

| Dates | Région | Organisateurs | Participants |
|-----------------|---------------------|-----------------------|--------------|
| 9-10 février | Pyrénées Atlantique | J.C. Navarret | 17 |
| 19-20 février | Languedoc | Patricia RICHER | 18 |
| 26-avril | Pyrénées Atlantique | B. Carascossa | 9 |
| 24-mai | Ile de France | C. Kaizer de Candolle | 21 |
| 21-22 juin | Oise | B. Griffouliere | 18 |
| 5-6 juillet | Est | Denis GORGE | 19 |
| 20-21 septembre | Midi Côte d'Azur | Pignol Viviane | 16 |
| 25-26 octobre | Languedoc | Michel LEFEBVRE | 29 |

Flyball

| Dates | Région | Organisateurs | Participants |
|-------------------------------|---------------|---------------------|--------------|
| 26-27 janvier | Nord | René Rauwel | 18 |
| 31 mai & 1 ^{er} juin | Franche Comté | C. Buffard | 19 |
| 28-29 juin | Rhône-Alpes | Club canin Forezien | 21 |

Progagil

| Dates | Région | Organisateurs | Participants |
|-------------|------------------|---------------|--------------|
| 14 décembre | Midi Côte d'Azur | Jacques DAYAN | 12 |

Clicker

| Dates | Région | Organisateurs | Participants |
|--------------|----------------------|-----------------|--------------|
| 9-10 février | Pyrénées Atlantiques | J.C. Navarret | 11 |
| 14-15 juin | Bas Rhin | Medauer | 16 |
| 06 septembre | Lorraine | Carine HOFFMAMM | 12 |
| 16 novembre | Bourgogne | CEAR | 17 |

Education naturelle et comportements gênants

| Dates | Région | Organisateurs | Participants |
|---------------|-------------|----------------------|--------------|
| 9-10 février | Bas Rhin | Y. Reinert | 48 |
| 18-19 Octobre | Haut Rhin | Marc Meyer | 52 |
| 1-2 novembre | Rhône-Alpes | Christian GUILLEMARD | 58 |
| 6-7 décembre | Bretagne | Pascale CRESPEL | 48 |

Soit 2031 participants, toute discipline confondue

D) FORMATION CONTINUE DES JUGES DE LA SCC

2 journées de formation ont eu lieu à Aubervilliers en septembre et octobre 2008. Elles ont respectivement accueilli 21 & 34 juges. Nous tenons à remercier tout particulièrement les Professeurs Jean-François Courreau & Bernard Denis pour leur investissement dans ces formations. Les prochains stages auront lieu au siège de la SCC, aux dates suivantes :

- 10 octobre 2009,
- 19 décembre 2009
- 20 février 2010.

E) JOURNEE D'INFORMATION AUX DEMANDEURS D'AFFIXES

Les journées d'information aux demandeurs d'Affixes vont pouvoir démarrer dès que notre salle de conférence et de formation continue sera opérationnelle (septembre 2009).

F) FORMATION DES MONITEURS D'EDUCATION CANINE

Dans le cadre des journées de formation destinées aux propriétaires de chiens devant se déclarer en mairie, la SCC et le SNVEL ont déposé auprès de la **DGER** (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) la reconnaissance d'un module de perfectionnement en éthologie et en pédagogie appliquée : le « MOFAA » (**M**odule de **F**ormation à l'**A**ttestation d'**A**ptitude).

Le MOFAA s'adresse aux Moniteurs 1^{er} & 2^{ème} degré de la CUNCBG & CNEAC qui devront gérer les journées de formation. Afin de permettre à l'ensemble des moniteurs de suivre le MOFAA, des stages seront organisés dès le début du 2^{ème} semestre 2009 et durant le 1^{er} semestre 2010.

Durée du MOFAA : 2 jours (samedi et dimanche)

Organisateur : les stages seront pilotés par les CUR CBG ou les CREAC.

Nombre de participants par session : 50

Intervenants : 1 formateur SCC & 1 vétérinaire.

V - C O M M E N T A I R E S S U R L E S E V E N E M E N T S C Y N O P H I L E S

A) Le Salon International de l'Agriculture (SIA) 2009

La Société Centrale Canine était fort bien représentée lors de l'édition 2009 du Salon de l'Agriculture qui s'est tenu du 21 février au 2 mars 2009 à Paris, au Parc des expositions de la porte de Versailles.

Tous les pôles d'activité de la SCC étaient mis en valeur sur le nouveau stand construit tout spécialement pour nos grands événements. Ceci nous a permis de valoriser les diverses activités gérées par notre fédération.

- Le Fichier National Canin : Le personnel de la SCC s'est relayé quotidiennement afin d'apporter les réponses aux questions des visiteurs sur les différents modes d'identifications (puce ou tatouage), ainsi que sur la réglementation en vigueur.
- Le LOF était très sollicité ; En effet de plus en plus d'acquéreur potentiels se renseignent sur le chien de race. Là également, les salariés et administrateurs de la SCC présents ont eu à répondre à de nombreuses questions.
- Une partie du stand fut également occupée par « LOUPY », logiciel interactif destiné aux jeunes enfants.
- Le concours de dessin réservé aux enfants connut également un très grand succès.
- Le concours général agricole, bien rodé depuis plusieurs années, a accueilli près de 800 chiens. La presse cynophile l'a largement commenté. Nous devons remercier et féliciter les éleveurs qui ont bien compris l'intérêt d'un tel concours pour la promotion de leur élevage.
- Quant au Village de race, il connaît lui aussi un franc succès. Merci aux bénévoles qui ont une fois de plus répondu présent. Nous rencontrons cependant des difficultés au niveau de la présentation des races au public. Bon nombre de clubs et de races ne sont pas présents tout au long de ce salon. Il nous faut réfléchir pour trouver des solutions ; Si les clubs de races ne peuvent assumer une présence, il nous faudra peut-être contacter directement les éleveurs ? Affaire à suivre...

Pour les amateurs de statistiques, selon les estimations des organisateurs, sur les 700 000 visiteurs du salon 2009, environ 400 000 se seraient rendus dans le Hall 4 dans lequel étaient hébergés les chevaux, les chats, les volatiles **et les chiens**.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre stand plusieurs personnalités du monde agricole et vétérinaire. Mais de personnalités politiques, aucune ! A croire que la filière canine ne les concerne pas.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont relayés au cours de ces dix jours pour aider à la bonne présentation et représentation du chien.

C O N C L U S I O N

La SCC est parfois critiquée : Elle serait trop élitiste, ne s'intéressant pas à la recherche ou à l'étude du comportement canin.

Effectivement, on peut toujours faire mieux. Mais face à des détracteurs qui n'ont d'intérêt pour la cynotechnie que de circonstance, nous pouvons assurer que sans l'investissement plus que centenaire de notre structure associative, le chien n'aurait pas la place qu'il a aujourd'hui au sein de la population française. Nous n'avons pas à rougir de notre travail collectif sous mandat associatif.

Oui, la SCC mérite son statut d'association d'utilité publique.

Pour cette année, nos actions seront les suivantes :

- Observatoire du comportement avec le SNVEL,
- Actualisation de la formation de nos moniteurs en éducation canine,
- Développement de la formation continue de nos experts juges et de nos éleveurs,
- Présence de la SCC dans la commission de suivi des "Rencontres Animal & Société »,
- Présentation de l'INAC devant la commission parlementaire sur la filière canine,
- Edition et distribution avec le SNVEL de 1 200 000 exemplaires du Livret de responsabilisation destiné au grand public,
- Diffusion de 150 000 CDRom interactifs LOUPY pour lutter contre les accidents canins dans la sphère domestique.

Voilà la preuve que la SOCIETE CENTRALE CANINE est bien le pivot et le moteur de la modernisation de la filière canine française.

Les trois conditions qui le permettent :

- Réorganisation interne,
- Investissement de nos structures affiliées, sociétés canines territoriales et clubs de race,
- Politique partenariale avec les autres structures dans le respect de chacun de nos métiers.

Voilà le sens du mandat porté par le Comité de la Société Centrale Canine.

Je vous remercie pour votre attention.